



CULTURE ET SORTIES

Marché de Noël solidaire

PAGE 14



TOUTES GÉNÉRATIONS

Les aînés ont leur foyer !

PAGE 19



ON A AIMÉ

La nuit des bibliothèques

PAGE 24

UNE MOBILITÉ APAISÉE

Notre dossier du mois

PAGE 4



MOBILISÉS POUR UNE MOBILITÉ APAISÉE

Notre dossier du mois.

PAGE
14

CULTURE ET SORTIES

Foire aux jouets, marché de Noël, déambulation aux lampions...

PAGE
20

SPORT

Je me mets au Circuit Training !

PAGE
21

SOLIDARITÉS

Savoir(s) pour réussir.

PAGE
22

VIVRE ET TRAVAILLER

Vos nouveaux commerces
et votre carte Avantages !

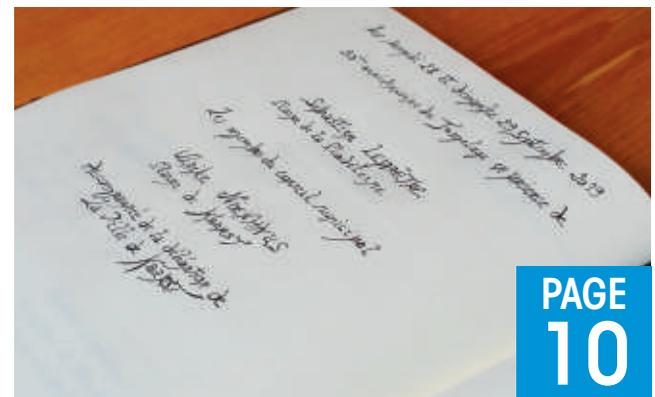
PAGE
30

INFOS PRATIQUES

Monoxyde de carbone,
adoptez les bons gestes.

ACTUS CITÉ

30^{ème} anniversaire du Jumelage.



PAGE
10

Ouverture d'un site de compostage collectif au Jardin Pédagogique.

PAGE
9



TOUTES GÉNÉRATIONS

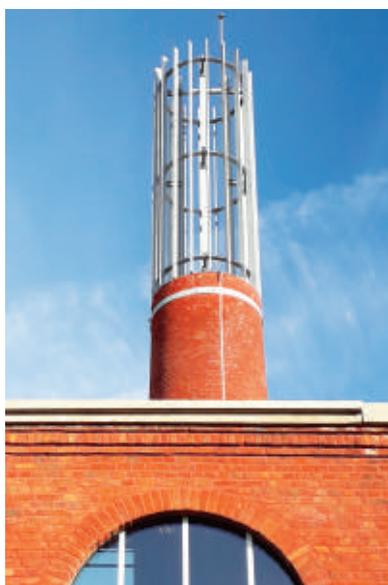
14 jeunes en route pour le permis !



PAGE
17

ON A AIMÉ

La Chaufferie poursuit sa transformation.



PAGE
25

www.ville-lamadeleine.fr
mairie@ville-lamadeleine.fr



" Ce magazine revient sur le nouveau Plan de Déplacements Doux adopté à l'unanimité lors du dernier Conseil Municipal.

Ce plan municipal repose sur plusieurs axes stratégiques : accompagner et sensibiliser les habitants dans le changement de leurs modes de déplacements, agir sur l'espace public en particulier avec la collaboration de la MEL et promouvoir l'éco-mobilité tant au niveau scolaire qu'auprès des actifs.

Autant de moyens concrets au service d'une ambition forte, celle d'une ville apaisée.

Une ville mieux partagée entre les différents modes de déplacements. Une ville plus sûre et pratique pour celles et ceux qui font le choix des modes doux. Une ville aussi plus protectrice de notre environnement et de notre santé.

A chacune et chacun d'entre nous d'être, au quotidien, actrices et acteurs de la ville apaisée.

Bien cordialement



Sébastien Lepretre accueillant les convives du repas des aînés (voir p.28)

MAGdeleine - Novembre 2019
14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)
Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine
Responsable de la publication : Évelyne BIZOT, Adjointe au Maire.
Conception, réalisation : Marjorie FLORIN - Véronique GARCIN - Caroline MONTESINOS (Service Communication).
«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.
Imprimé sur papier 100% recyclé par l'imprimerie Delezienne - Tél : 03 21 20 05 20.
Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98
Distribution : ADREXO - Tél : 03 20 62 99 99



En France, un trajet en voiture sur deux fait moins de 3 kilomètres. Pour se rendre au travail, accompagner les enfants à l'école, ou même se rendre dans les commerces, la voiture est encore parfois trop « présente »... et la pollution engendrée l'est aussi.

Ces derniers temps, les épisodes de pollution aux particules fines incitent chacune et chacun d'entre nous à réfléchir à nos modes de déplacement. La Ville de La Madeleine, consciente de ces enjeux, a voté, le 16 octobre dernier, un nouveau Plan de Déplacements Doux, qui fait suite à celui de 2009, visant à favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture sur le territoire madeleinois.



Inciter les Madeleinois à changer leur mode de déplacement en les aidant financièrement, les sensibiliser, organiser l'espace public pour accueillir les transports alternatifs à la voiture, favoriser l'éco-mobilité scolaire mais aussi développer l'usage des modes doux par les agents municipaux et les entreprises madeleinoises, sont les axes majeurs du Plan de Déplacements Doux (PDD) pour « en particulier lutter contre l'émission de particules fines », a expliqué Justin Longuenesse, Adjoint au Développement Durable, lors du Conseil Municipal du 16 octobre dernier.

La Ville de La Madeleine proposait déjà des aides pour l'acquisition d'accessoires vélo (voir en page ci-

contre). Le nouveau PDD prévoit un élargissement des aides et un accompagnement des citoyens dans leur changement de pratiques.

A titre d'exemples, la Ville accompagnera aussi les copropriétés qui souhaiteraient aménager des espaces vélos et les entreprises qui doivent réaliser leurs plans de Déplacements Entreprises.

La Ville, avec ce nouveau PDD, entend mettre tout en œuvre pour mieux vivre la ville de manière "apaisée" en faisant mieux cohabiter tous les modes de déplacements.

Ce nouveau plan d'actions fait également écho au plan de lutte contre les particules fines, voté en juin dernier. Des aides financières pour convertir

les moteurs au bioéthanol ou encore pour l'éco-entretien de la voiture sont proposées (voir en page 6).

Le premier PDD s'attachait à améliorer les conditions de pratique du vélo en mettant en place des aménagements cyclables, des garages à vélos, des arceaux, et le développement de liaisons piétonnes.

Le PDD version 2 va plus loin en proposant des aides supplémentaires aux Madeleinois pour changer leurs modes de déplacements en moyens non polluants et aussi pour les accompagner dans leurs pratiques et leurs usages.

Que vos transports soient DOUX...

ACHAT DE VÉLOS, TROTTINETTES... LA VILLE VOUS AIDE :

Pour vous aider à changer vos habitudes de déplacement, la Ville vous aide financièrement à acheter votre nouveau moyen de transport doux :

- UN VÉLO

La Ville subventionne 25% du prix d'achat TTC d'un vélo limité à :

- 150 € pour les vélos classiques sans assistance électrique (dont vélos pliants),
- 250 € pour les vélos avec assistance électrique (VAE, conformément à la réglementation en vigueur), les vélos bi et triporteurs permettant de transporter les enfants de type vélos rallongés (ou longtail) et les vélos cargo, avec ou sans assistance électrique, les draisienne électrique et les dispositifs neufs permettant de transformer un vélo classique

en vélo à assistance électrique.

Les vélos pour enfants (inférieurs à 26 pouces) et les modèles de vélos dédiés exclusivement à des activités de loisirs ne sont pas subventionnés comme par exemple les BMX, vélos de piste, vélos de course haut de gamme...

Le vélo doit être neuf ou d'occasion et vendu par un professionnel (la facture est demandée).

- UNE TROTTINETTE

La Ville subventionne 25% du prix d'achat TTC d'une trottinette neuve ou d'occasion limité à :

- 40 € pour une trottinette classique
 - 200 € pour une trottinette électrique (vitesse maximale de 25 km/h).
- Les trottinettes pour enfants et les modèles dédiés exclusivement à des

activités de loisirs ne sont pas subventionnés comme par exemple les trottinettes grosse roue ou tout terrain.

- UN GYROROU / GYROPODE

La Ville subventionne 25% du prix d'achat TTC d'une gyroroue ou d'un gyropode neuf limité à 200 €.

- UN SKATEBOARD

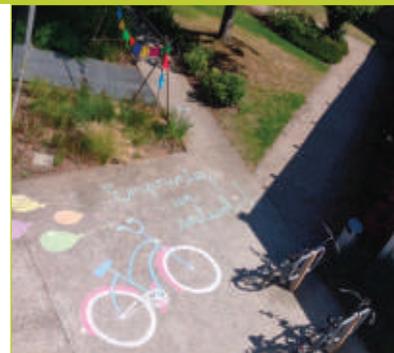
La Ville subventionne 25% du prix d'achat TTC d'un skateboard électrique neuf limité à 150 €.

- QUELLES CONDITIONS ?

Cette aide est éligible pour un achat à compter du 1^{er} novembre 2019.

Au sein d'un même foyer, une seule aide (par période de 3 ans) sera attribuée pour l'ensemble des catégories vélos, trottinettes, gyroroue, gyropode ou skateboard.

Les personnes qui bénéficient d'une subvention s'engagent à utiliser leurs moyens de transport doux dans leurs déplacements du quotidien et non dans un usage loisirs, et à respecter les règles du code de la route.



En pratique, comment formuler ma demande ?

Les demandes se font par voie dématérialisée.

Rendez-vous sur

le site internet de la Ville www.ville-lamadeleine.fr

Rubrique "Mes démarches"

"Aides municipales"

Vous n'êtes pas encore décidés ?

La Ville vous proposera prochainement de tester des moyens de transports doux sur plusieurs jours avant la prise de décision d'achat.

Comment ? Contactez le service Développement Durable au 03 20 12 79 75 ou consultez le site www.ville-lamadeleine.fr

SOYEZ BIEN ÉQUIPÉS !

Bénéficiez des primes pour l'achat d'accessoires vélos.

PRIMES ACCESSOIRES VÉLOS - 50% maximum

- PORTE-BÉBÉ** Limité à 25€
- REMORQUE POUR ENFANT** Limité à 50€
- ANTIVOL U** Limité à 25€
- SACOCHES, PANIER, CHARIOT, TOP CASE, CADDIE** Limité à 20€
- CASQUE** Limité à 20€
- KIT D'ÉCLAIRAGE** (avant et arrière) Limité à 20€
- VÊTEMENTS DE PLUIE**
 - Cape/poncho
 - Manteau et pantalonLimité à 30€

En plus des accessoires déjà subventionnés (voir notre illustration ci-contre), le Plan de Déplacement Doux voté le 16 octobre, prévoit de nouvelles aides financières pour l'acquisition d' :

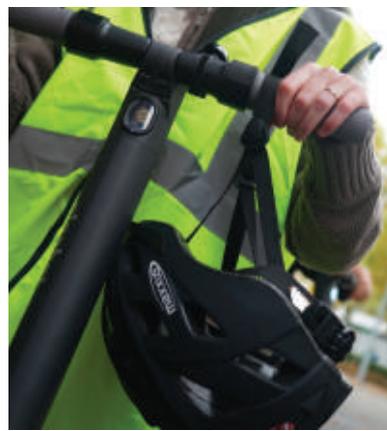
- une remorque vélo pour enfants 50% maximum, limité à 50 €

Le calcul de la prime est effectué sur le coût global du matériel (2 aides par foyer et par période de 5 ans)

- un panier, un top case, chariot de course pour vélo 50% maximum, limité à 20 €

Le calcul de la prime est effectué sur le coût global du matériel. (4 aides par foyer et par période de 5 ans)

Achat d'antivols en U, de kits d'éclairage, de casques, de porte-bébés, de vêtements de pluie, de sacoche, de remorque, vélo et de panier, top case ou chariot de courses... Demandez votre aide municipale sur www.ville-lamadeleine.fr



La Ville se MOBILISE pour que vous soyez ECO-MOBILES

Le Plan de Déplacements Doux, version 2, s'attache à vous accompagner dans votre choix de changement de mode de déplacements et dans votre pratique cycliste.

1 - EN TEST, LA LOCATION PARTAGÉE DE VÉLOS CARGOS

La Ville souhaite, par cette expérimentation, permettre aux Madeleinois de tester ce mode de déplacement qui combine une solution de mobilité quotidienne à une capacité de transports. Le vélo cargo démontre qu'il est possible de transporter des charges importantes sur deux roues.

2 - VÉLOS BIEN GARÉS, TRANSPORTS FACILITÉS

Parce que des vélos bien garés et sécurisés sont deux des conditions essentielles pour faciliter l'écomobilité et pour aller plus loin dans l'offre de stationnements vélos, la Ville proposera prochainement d'accompagner techniquement et financièrement les copropriétés d'immeubles collectifs qui souhaitent installer un garage ou des places de stationnements vélos sur leur parcelle. L'objectif de cet accompagnement est de faciliter la mise en place du projet en apportant un suivi, des conseils et des aides financières pour favoriser l'implantation.

3 - COHABITER EN SÉCURITÉ

Parce qu'il n'est pas évident pour certains cyclistes d'appréhender un parcours vélos en ville et que certaines règles et comportements sont essentiels à rappeler, des cours de "remise en selle" seront proposés aux Madeleinois qui le souhaitent.

La cohabitation entre les différents modes de déplacement demande un respect du code de la route de la part de tous les usagers de la route.

Les trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards... qui étaient considérés comme des jeux d'enfants sont désormais de vrais modes de déplacements. Appelés Engins de Déplacement Personnels (EDP), ils sont désormais soumis à une réglementation spécifique intégrée dans le code de la route (plus d'informations dans notre prochaine édition).

Pour mieux accompagner les utilisateurs des EDP, des ateliers de bonnes pratiques seront mis en place par la Ville.

4 - UN ESPACE DÉDIÉ À LA MOBILITÉ

Au sein de la future Zone d'Activités Solidaires (ZAS), rue Delesalle, un pôle dédié à la mobilité sera créé. Sous forme d'atelier, il permettra de réparer votre vélo ou votre trottinette mais aussi d'acheter des vélos d'occasion. Réparer et recycler une solution pour bien rouler.

5 - LES MADELEINOIS MAIS PAS QU'EUX

Les agents municipaux qui travaillent sont eux aussi incités à utiliser des moyens de transports alternatifs à la voiture individuelle dans le cadre du Plan de Déplacement Administration (PDA) en vigueur au sein de la collectivité.

Dans le même esprit, les agents sont invités à participer à des défis comme par exemple le challenge mobilité. Aussi, pour leurs déplacements professionnels, des trottinettes électriques et des vélos sont à leur disposition (voir en p 26).

6 - LES ENTREPRISES MADELEINOISES S'ENGAGENT AUSSI...

Les autorités publiques encouragent les entreprises à adopter un Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE). La Ville propose d'accompagner les entreprises et les commerces madeleinois dans la réalisation de ces PDE qui présentent de nombreux avantages pour les salariés.

Les déplacements liés aux activités professionnelles concernent les trajets domicile/travail, mais aussi le transport de marchandises, les déplacements professionnels des collaborateurs, des clients, des visiteurs, des partenaires, des fournisseurs...

ROULER SANS SE RUINER ET SANS POLLUER ...

Si malgré tout, vous devez utiliser votre voiture, il est possible de rouler sans se ruiner !

Les tarifs des carburants représentent une part importante dans votre budget ?

Parmi les solutions pour alléger sa facture, il y a le carburant alternatif superéthanol.

Une condition : faire adapter le moteur de sa voiture par un spécialiste.

Dans le cadre du plan communal de lutte contre la pollution aux particules fines voté en juin, la Ville a adopté en octobre l'attribution d'une aide financière pour la conversion d'un véhicule au bioéthanol.

Celle-ci est cumulable avec le dispositif régional

(33% du coût de conversion du véhicule, dans la limite d'un plafond de 300 € TTC), l'aide municipale est limitée à 150 € (à hauteur de 17 %).

Pour en bénéficier, il faut être Madeleinois et avoir converti son véhicule à compter du 1^{er} janvier 2019.

Dans le même esprit, les Madeleinois peuvent bénéficier d'une subvention de 30 € pour l'éco-entretien de leurs véhicules classés 4, 5 et ceux non éligibles au certificat CRIT'Air.

Pour tout savoir sur ces aides, connectez-vous sur www.ville-lamadeleine.fr

Carte de résident, moins chère pour les véhicules propres

Les cartes de stationnement "zone bleue" seront désormais vendues à moitié prix pour les véhicules «propres» Il s'agit de l'ensemble des véhicules les moins émissifs, à savoir les véhicules électriques et hybrides ou fonctionnant au Gaz Naturel Véhicule (GNV), au Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) ou bioéthanol E85. Ces véhicules devront émettre moins de 100 g/km de CO₂.

Les tarifs seront de :

- 5 € pour les cartes de résidents,
- 15 € pour les professionnels.

Un espace public MIEUX PARTAGÉ



Étendre les zones 30 km/h

La Ville sollicitera la Métropole Européenne de Lille pour mettre en zone 30 l'ensemble des voies de desserte intra-communales pour apaiser les déplacements madeleinois. Pour rappel, une zone 30 délimite un périmètre urbain dans lequel la vitesse du trafic est modérée pour favoriser la cohabitation de tous les usagers de la voirie. La vitesse maximale autorisée est de 30 kilomètres par heure pour tous les véhicules.

La Ville demandera également de matérialiser la priorité aux deux-roues dans les rues à sens unique et de généraliser les autorisations de tourner à droite au feu rouge pour les cyclistes.

Plus d'itinéraires cyclables

Le PDD prévoit la poursuite du développement d'itinéraires cyclables (double-sens cyclables, accès facilité à la piste cyclable du Grand Boulevard, cédez-le-passage aux feux, ...), l'identification et la résorption des espaces qui posent des difficultés.

Sécuriser les abords des établissements publics

Des actions seront mises en place pour améliorer l'accessibilité douce et la sécurité aux abords des équipements publics et plus particulièrement autour des établissements scolaires.

Compléter l'offre de stationnement vélos

Le déploiement des garages à vélos et des arceaux à vélos se poursuivra afin de parfaire le maillage du territoire madeleinois, en lien avec les besoins exprimés par les habitants.

A ce jour :

20 kilomètres d'aménagements cyclables

325 arceaux vélos, 650 stationnements vélos

8 garages à vélos municipaux

9 stations V'Lille correspondant à 181 bornes.

3 questions à JUSTIN LONGUENESSE

Adjoint au Développement Durable, à la Mobilité et au Cadre de Vie

Comment qualifieriez-vous ce Plan de Déplacements Doux version 2 ?

On peut le qualifier de "volontariste". Sans mauvais jeu de mot, on a changé de braquet... C'est un outil complet et cohérent pour mieux partager l'espace public et lutter contre la pollution aux particules fines. La Ville a ouvert "large" les aides apportées aux Madeleinois pour les inviter à adopter des modes de transports doux.

Et les piétons ? Comment mieux les accompagner ?

Nous sommes tous piétons, à un moment ou à un autre de notre journée ! Comme les autres modes de déplacements actifs, la marche est respectueuse de l'environnement et non polluante. C'est même LE mode de déplacement zéro émission par excellence. Dans une ville dense comme La Madeleine, la marche est à privilégier et contribue à réduire la pollution atmosphérique, la consommation d'énergie et la pollution sonore.

Pour accompagner les piétons et les cyclistes dans leurs activités, des cartes pédagogiques donneront aux habitants les informations relatives aux distances et aux temps de parcours sur des itinéraires clés sur le territoire madeleinois. Il sera également déployé une signalisation environnementale et des totems digitaux notamment pour mieux relayer les épisodes de pollution et les changements de pratiques de déplacements qu'ils doivent déclencher.

Et comment sensibiliser la jeune génération ?

Dans ce nouveau Plan de Déplacements Doux, la Ville s'attache à favoriser ce que l'on peut appeler l'éco-mobilité scolaire.

En effet, la volonté est d'accompagner les écoles, les collèges et le lycée pour la réalisation de leurs Plans de Déplacements Établissements Scolaires (PDES). Le PDES est une démarche de développement durable encouragée par l'ADEME et les pouvoirs publics dans le cadre des dispositions du Grenelle de l'Environnement. Porté par l'établissement scolaire, le PDES permet de repenser, de manière globale, les trajets des enfants entre leur domicile et leur établissement scolaire, en privilégiant plusieurs types d'actions telles que le pédibus, le partage de conduite, le vélobus...



Sébastien Leprêtre et Justin Longuenesse, à l'occasion du Quartier Libre du Grand Boulevard en septembre dernier.

Le service Développement Durable :

contactez le 03 20 12 79 75
www.ville-lamadeleine.fr

Des bornes électriques rue de l'Abbé Lemire et prochainement place du Marché sont à votre disposition pour recharger votre véhicule électrique. Il est interdit de se garer sur ces emplacements. Plus d'informations sur bluelib.fr

CADRE DE VILLE

AYEZ LE «DÉCLICS»

Et économisez 200€ !



Vous souhaitez agir concrètement et efficacement en faveur de l'environnement ? Vous souhaitez réduire votre facture énergétique ? Vous aimeriez impliquer toute votre famille de manière ludique ? Vous appréciez les occasions d'apprendre et d'échanger en toute convivialité ? Vous voulez recevoir des informations et des conseils pratiques, adaptés et faciles à mettre en œuvre ? **Participez sans plus tarder au «Défi DECLICS» !**

Cette opération a pour objectif de démontrer que, tous ensemble, il est possible de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre en participant à une action concrète, mesurable, et conviviale... tout en réduisant ses factures d'énergie !

Relevez le défi du 1^{er} décembre au 30 avril 2020. Chaque famille participante recevra un kit, sera invitée à participer à des ateliers thématiques et à assister à des événements conviviaux et familiaux.

45 658 familles engagées, 12 % d'économies en moyenne sur les consommations énergétiques soit 200 € d'économies par an et par foyer (sans aucun investissement financier)... pourquoi pas vous ?

Renseignements :

www.defis-declics.org

ou MRES au 03 20 52 12 02

faep@mres-asso.org

VOTRE CARTE DE STATIONNEMENT 2020

bientôt disponible

Les personnes résidant ou travaillant dans le périmètre de la zone bleue peuvent bénéficier d'une carte permettant de stationner leur véhicule au-delà d'1h30, dans la limite de 7 jours consécutifs sur le même emplacement (en dehors des zones 30 minutes du secteur).

Les cartes de stationnement 2020 seront disponibles à la Mairie à partir du lundi 16 décembre 2019.

Vous pouvez effectuer votre demande en ligne dès le lundi 9 décembre (et récupérer votre carte à compter du 16 décembre).

Pour obtenir votre carte de stationnement résident, vous devrez présenter obligatoirement un justificatif de domicile de moins de 3 mois et la carte grise du véhicule à l'adresse du justificatif de domicile.

Pour les entreprises implantées en zone bleue, le responsable de l'entreprise est invité à transmettre une demande écrite à la Mairie précisant le nombre total d'employés, le nombre de cartes sollicitées et le nombre de cartes obtenues en 2019. Après instruction de la demande, les



entreprises seront informées de la disponibilité des cartes à la Mairie.

Découvrez en page 6 les conditions tarifaires pour les véhicules propres et RDV sur le site internet de la Ville dès le 2 décembre pour toutes les infos.

www.ville-lamadeleine.fr

Bientôt, le **SQUARE DE LA CONGRÉGATION**

Le quartier Bomart poursuit sa mutation. Un nouveau square est en cours d'aménagement, le Square de la Congrégation. Il reliera la rue Paul et la rue de la Chapelle. Les travaux d'aménagement de ce nouvel espace vert de 940 m² ont débuté au mois d'octobre. Différents aménagements sont prévus : aménagements paysagers, bancs, aire de jeux... Retour dans une prochaine édition pour la date d'ouverture.

Le Square de la Congrégation est ainsi nommé en mémoire de la Congrégation des Sœurs du Très Saint Sauveur présente à La Madeleine jusqu'en 2000.



INFOS TRAVAUX

RUE D'ORAN, RUE AMAND OSTANDE :

À la demande de la Ville, la Métropole Européenne de Lille va réaliser des aménagements rue d'Oran et rue Amand Ostande afin de pacifier la circulation.

La rue Amand Ostande sera mise en sens unique de circulation, dans le sens rue du Pré Catelan vers le Quai du Halage jusqu'au parking municipal. Une zone 30 sera instaurée avec l'installation de ralentisseurs et de double-sens cyclables rues d'Oran et Amand Ostande. Le Quai du Halage sera mis en double-sens

avec la création d'un plateau surélevé rue Delesalle.

La première phase des travaux débutera le 4 novembre et devrait s'étaler jusqu'au 18 décembre. Pendant cette phase, la circulation et le stationnement seront interdits rue d'Oran de 8h à 17h (les riverains pourront accéder à la rue à partir de 17h et le week-end).

En complément de ces différents aménagements, la Ville procédera à l'aménagement d'un parking public d'une vingtaine de places avec un abri à vélos sécurisé au bout de la rue Amand Ostande.

AVENUE BERNADETTE :

La MEL procède à des travaux de mise en zone 30 de l'avenue Bernadette, avec la matérialisation du stationnement bilatéral, la pose de deux dos d'âne et l'instauration d'un double-sens cyclable. La zone 30 existante dans les rues de la Concorde, Jean Mermoz et Saint-Pierre sera ainsi étendue à l'avenue Bernadette, ainsi qu'aux rues Desaix, et François de Guillebon.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des objectifs du Plan de Déplacements Doux - cf notre dossier en page 4.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme au 03 20 12 79 82 ou service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr

Composter, UN GESTE FACILE ET UTILE

Soutenue par la Métropole Européenne de Lille, la Ville de La Madeleine a lancé son premier site de compostage collectif au Jardin Pédagogique.

Plusieurs familles madeleinoises s'engagent à composter. Elles réduiront leur volume d'ordures ménagères de 30% et feront des économies en réutilisant le compost.

Le saviez-vous ? Le fait de composter ses biodéchets entraîne une réduction du volume des ordures ménagères de l'ordre de 30%.

Dans le cadre de sa politique environnementale et dans le souci de réduire la production de déchets collectés sur son territoire, la Métropole Européenne de Lille entreprend une démarche expérimentale d'installation de composteurs collectifs.

Soucieuse d'impliquer ses habitants, la Ville de La Madeleine a présenté sa candidature pour être site expérimental. Le premier compostage collectif madeleinois est lancé.

Situé au Jardin Pédagogique, rue Carnot, il bénéficiera à plusieurs familles engagées dans le dispositif. "On ne part pas de rien" a expliqué Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine. En effet, des aides municipales pour l'achat de composteurs individuels sont déjà mises en place. En matière de déchets qui est une compétence de la MEL, des bornes d'apports volontaires et



une déchetterie communautaire sont présentes sur le territoire madeleinois. A l'occasion du lancement du composteur collectif, l'association "Des jardins et des hommes" partenaire de la MEL, a prodigué de précieux conseils aux familles engagées. "Le maître composteur" a conseillé les futurs utilisateurs : quels déchets mettre dans quel bac, les conseils de tri, les modalités pratiques d'utilisation des différents bacs. L'association "La Petite Madeleine", sera référente au niveau local et gèrera

le fonctionnement du dispositif (voir ci-dessous).

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter l'association La Petite Madeleine : catherine@lapetitemadeleine.org

Les personnes inscrites sont invitées à déposer leurs déchets organiques, le mercredi 18h30 à 20h et le samedi 10h30 à 12h.



Le compost est un engrais naturel d'excellente qualité pour les plantations d'extérieur et d'intérieur. Il fertilise le sol de manière durable et améliore sa structure.

Retrouvez les informations sur les aides municipales pour l'achat d'un composteur ou lombricomposteur sur www.ville-lamadeleine.fr

"LA PETITE MADELEINE"

Une association qui voit grand pour notre planète !

Rencontre avec Catherine Bette, de l'association "La Petite Madeleine".

Quelle est l'origine de la création de l'association et les raisons de votre engagement ?

Je suis Madeleinoise depuis 20 ans et suis très impliquée dans la préservation de la planète.

Avec Bénédicte et Gisèle, nous avons créé "La Petite Madeleine" en mai 2018. Cette association, qui compte une quinzaine de bénévoles, a pour but de préserver les ressources en contribuant au développement de l'économie sociale et solidaire. L'idée est de sensibiliser la population aux

impacts de notre mode de vie et de consommation sur l'environnement en favorisant le développement d'une économie circulaire.

Dans quelles actions l'association est-elle déjà engagée ?

Nous participons à différents événements solidaires et durables, comme les repair days, les week-ends de la récup... pour sensibiliser les citoyens à la nécessité de récupérer et de réemployer nos objets. Nous intervenons aussi auprès de

tous types de publics, écoles, entreprises, selon les demandes.

La Ville a également initié un site de compostage collectif et un repair café dont nous gérons le fonctionnement. Ne pas jeter et réemployer un objet est un acte économique, social et valorisant pour chacun d'entre nous. Enfin, grâce à la Ville qui nous mettra à disposition un local atelier de 250 m² sur le site de la future Zone d'Activités Solidaires, nous développerons d'autres projets.



Gisèle, Catherine et Bénédicte sont les trois fondatrices de l'association "La Petite Madeleine".

LE PROCHAIN REPAIR CAFE : le prochain Repair Café aura lieu le jeudi 21 novembre à 18h, au café Le Véga, 95 rue du Pré Catelan. Réparateurs bénévoles et consommateurs, venez nombreux donner une seconde vie à vos objets !

30^{ème} anniversaire du jumelage ALLES GUTE ZUM GEBURTSTAG* !

30 ans d'amitié, de partages et de chemin parcouru ensemble.

Les Kaarstais et les Madeleinois se sont retrouvés le week end des 28 et 29 septembre pour fêter leur 30^{ème} anniversaire de jumelage : cérémonie, visites, moments symboliques et préparation de l'avenir étaient au programme de cet anniversaire franco-allemand, placé sous le signe de la convivialité.

* JOYEUX ANNIVERSAIRE



1/ Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine et Ulrike Nienhaus, Maire de Kaarst devant la stèle offerte par les Allemands à l'occasion du centenaire de l'Hôtel de Ville
2/ Le cadeau offert par Ulrike Nienhaus à Sébastien Leprêtre, représente l'allée de La Madeleine à Kaarst, connue pour ses cerisiers flamboyants.
3/ Les Kaarstais ont visité le musée de la piscine à Roubaix.
4/ Les élus allemands et français ont planté un magnolia jaune, arbre rare et précieux dans le jardin de la Médiathèque municipale, en mélangeant la terre de La Madeleine avec celle de Kaarst.



Echanges linguistiques, rencontres sportives, organisation de concerts, d'expositions, mise en oeuvre d'actions solidaires et durables, partage de moments symboliques... Depuis 1989, le jumelage entre la Ville de Kaarst et celle de La Madeleine se manifeste concrètement.

Ce partenariat fête cette année ses 30 ans ! Ces "noces de perles" ont été

marquées par l'accueil d'une délégation allemande durant le week-end des 28 et 29 septembre.

"Notre monde change mais notre amitié demeure. Notre jumelage résiste aux changements et reste un symbole de paix", a introduit Ulrike Nienhaus, Maire de Kaarst, lors de la cérémonie d'accueil à l'Hôtel de Ville.

"Notre 30^{ème} anniversaire doit être l'occasion de faire des projets et

d'engager notre jumelage dans l'avenir. Le président Jacques Chirac avait une jolie phrase. Il disait : "Les anniversaires ne valent que s'ils constituent des ponts jetés vers l'avenir". Pour ma part, je vois trois ponts à construire : le pont de l'Europe, le pont de l'Environnement et celui de l'Enseignement", a expliqué Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine.

Ce week-end, ponctué par des moments symboliques, conviviaux, et culturels a permis aux Kaarstais et aux Madeleinois de réaffirmer leur attachement réciproque et de dessiner leur avenir ensemble au sein de l'Europe.

www.ville-lamadeleine.fr
www.kaarst.de

SOUVENIRS, erinnerungen...

30 ans, des souvenirs personnels et collectifs, voici quelques dates :

- 1989 : signature de la déclaration commune de jumelage,
- 1999 : naissance d'une avenue de La Madeleine à Kaarst,
- 2002 : première rencontre à mi-chemin à Maastricht,
- 2004 : naissance d'une avenue de Kaarst à La Madeleine,
- 2009 : prix énergie climat remporté ensemble à Bruxelles,
- 2010 : contribution à la reconstruction d'une école à Haïti, grâce à la mobilisation des écoliers de l'école de musique de Kaarst et de l'école Louise de Bettignies

Merci, danke !

"Cet anniversaire est l'occasion de saluer et de remercier toutes celles et tous ceux qui ont œuvré à la construction et à la vie de notre jumelage depuis 30 ans mais aussi tous les partenaires associatifs français les plus actifs de notre jumelage : le Syndicat d'Initiative, le Comité des Aînés, Fêtes et Animations, l'Orchestre d'Harmonie, l'ensemble vocal, le Football Club Madeleinois, l'6 société d'horticulture et des Jardins Familiaux et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers".

EN VIDÉO : retrouvez l'histoire du jumelage entre les deux villes en visionnant le film rétrospectif sur www.ville-lamadeleine.fr. **DURABLEMENT LIÉES** : l'œuvre de l'artiste madeleinois, Vincent Lelièvre, montrant les deux villes imbriquées l'une dans l'autre, a été offert à la maire de Kaarst (visible sur la page facebook et en p.25).

Les échos du Conseil Municipal du mercredi 16 octobre



RECENSEMENT DE LA POPULATION LA MAIRIE RECRUTE

Dans le cadre du recensement de la population, la Ville de La Madeleine recrute des agents recenseurs pour la période du 16 janvier au 22 février 2020. Pour postuler, les candidats pourront déposer leur candidature dans les plus brefs délais (lettre de motivation et curriculum vitae) directement au guichet du service état civil à la mairie ou l'envoyer à l'adresse suivante : c.leclere@ville-lamadeleine.fr
Si vous souhaitez des informations complémentaires, contactez le service au 03.20.12.79.77

Avis sur le projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage :

En application du principe d'équivalence entre emplacements d'accueil et logements adaptés, la Ville de La Madeleine remplit déjà ses obligations en matière d'accueil des gens du voyage.

Adopté à l'unanimité

Dispositifs de herses : convention de mutualisation avec la Ville de Saint-André :

Cette nouvelle mutualisation de moyens avec la ville voisine de Saint-André permet de réaliser des économies tout en gagnant en efficacité de moyens.

Adopté à l'unanimité

Lutte contre l'indécence des logements – Conventions d'objectifs et de financement avec la CAF :

Reconduction de la convention entre la Ville et la CAF en matière de lutte contre l'indécence des logements, dont la première fut signée il y a près de 20 ans à La Madeleine.

Adopté à l'unanimité

Nouveau Plan de Déplacements Doux :

10 ans après l'entrée en application du premier Plan de Déplacements Doux, adoption d'un nouveau Plan qui repose sur 5 axes impliquant directement et concrètement tous les habitants (voir dossier en p.4)

Adopté à l'unanimité

Attribution d'aides financières municipales à la conversion au bio-éthanol et à l'éco-entretien des véhicules des particuliers madeleinois :

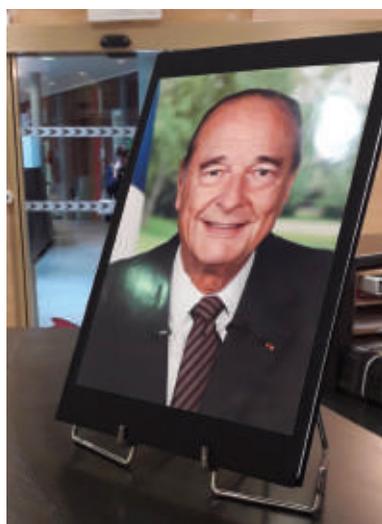
Il s'agit là de deux déclinaisons du Plan communal de Lutte contre la pollution aux particules fines adopté au Conseil Municipal de juin dernier.

Adopté à la majorité

Diminution du tarif de la carte-résident en zone bleue pour les véhicules "propres" :

Autre déclinaison du Plan communal de Lutte contre la pollution aux particules fines adopté au Conseil Municipal de juin dernier.

Adopté à l'unanimité



Hommage à Jacques Chirac

La Ville de La Madeleine a rendu hommage à Jacques Chirac, ancien Président de la République, disparu le 26 septembre.

Les drapeaux tricolores ont été mis en berne devant la mairie. Un cahier de condoléances était à la disposition des habitants et une minute de silence a été observée le jour du deuil national.

Vos démarches administratives ATTENTION AUX SITES ABUSIFS !

Attention ! Certains Madeleinois sont victimes de sites malveillants. En tapant "Mairie de La Madeleine" sur les moteurs de recherche, certaines réponses renvoient vers des sites internet donnant l'impression d'être des sites officiels permettant d'effectuer des démarches en ligne, moyennant le paiement de prestations. Ces sites sont non officiels.

La Ville vous rappelle que la majorité des demandes liées à l'état civil sont gratuites et que les quelques démarches payantes (perte de carte d'identité, passeport) se font auprès de l'Hôtel de Ville ou via le site de l'ANTS (Agence Nationales des Titres Sécurisés) : www.ants.gouv.fr

L'adresse officielle du site internet de la Ville est www.ville-lamadeleine.fr

Soyez vigilants ! Si vous avez un doute, n'hésitez pas à contacter le service Etat-civil au 03 20 12 79 77



Elections municipales, LES MODALITÉS PRATIQUES

En vue des élections municipales de 2020, les électeurs seront appelés à voter **les 15 et 22 mars 2020**.

Attention : pour les nouveaux Madeleinois ou les changements d'adresse, les inscriptions seront closes le 8 février 2020.

Aucune démarche n'est à effectuer pour les anciens électeurs. La carte d'électeur adressée lors du dernier scrutin européen est toujours valable. Attention toutefois au changement d'adresse dans la commune (voir paragraphe « pourquoi dois-je déclarer à la mairie mon changement d'adresse ? »)

L'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire, y compris pour un changement d'adresse dans la commune. Il faut alors se présenter au service état-civil-élections, muni(e) :

- d'une pièce d'identité en cours de validité (pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité). Si vous êtes devenu Français récemment et que vous n'avez pas encore de papiers : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple) et d'un justificatif de domicile,

- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, y compris de téléphone mobile, avis d'imposition ou certificat de non-imposition, titre de propriété ou quittance de loyer, bulletin de salaire ou titre de pension mentionnant l'adresse).

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

Pourquoi dois-je déclarer en mairie mon changement d'adresse ?

(Le changement effectué à la Poste n'est pas pris en compte)

Les électeurs sont répartis géographiquement et équitablement sur le territoire.

Les documents liés aux électeurs (carte électorale, propagande) sont systématiquement envoyés à la dernière adresse électorale connue.

Outre le fait de ne pas disposer de ces informations et conditions optimales pour voter, il y a aussi le risque à terme de se voir radier des listes électorales et donc privé de son droit de vote.

Pour être sûr de bien recevoir ces documents, il est donc vivement conseillé de régulariser dès le changement de domicile, en présentant les mêmes pièces que décrites ci-dessus.

www.ville-lamadeleine.fr

Plus d'infos :

Le service des élections se tient à votre disposition pour toute précision au 03.20.12.21.61

Ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15, le samedi de 8h30 à 12h.

CONCESSIONS CIMETIÈRE

Fin novembre 2019, la Ville procédera à des reprises administratives de certaines concessions échues et exhumations correspondantes à l'ancien cimetière et au columbarium du nouveau cimetière.

Toute personne concernée est invitée à se rapprocher du service au plus tôt pour renouveler sa concession le cas échéant.

Pour toute information :
03.20.12.79.77.

Les échos du Conseil Communal Consultatif du samedi 5 octobre

Les membres du CCC réunis le 5 octobre dernier ont choisi d'aborder, en plus du point relatif à la chaufferie, les sujets suivants : les ateliers Bords de Deûle 2040, les nouveaux panneaux d'information implantés dans la ville...

La Chaufferie Huet

Sur la base d'un reportage photographique, un état des lieux des travaux était proposé.

Ceux-ci ayant pris du retard, l'ouverture de l'équipement sera reportée à la fin des travaux, début 2020.

Une porte ouverte sera proposée aux Madeleinois avec une exposition sur l'histoire du site.

Dans un premier temps, la Chaufferie débutera sa nouvelle vie en Maison POC sur le thème de la "Ville Collaborative" dans le cadre de Lille Métropole, capitale mondiale du design 2020 (voir notre article dans le magazine du mois d'octobre).

Ateliers Bords de Deûle 2040

Il s'agit d'un groupe de travail composé d'élus, d'associations et de citoyens-usagers dans le but de co-construire des stratégies métropolitaines de valorisation des bords de Deûle autour de 3 thématiques : «déplacements durables», «ville animée», «qualité architecturale et urbaine».

Monsieur Vidaud, membre du collège habitants, a suivi ces ateliers, le premier en mars et le second en juin. Une restitution a été faite au mois de juillet et une délibération sera présentée au conseil métropolitain prochainement. Monsieur le Maire indique qu'un contrat d'engagement est en cours de rédaction par la MEL et les communes.

Nouveaux panneaux d'information

Jacques Vidaud avait posé la question au préalable : est-ce que les nouveaux panneaux d'information sont en adéquation avec l'enquête publique sur le règlement local de publicité ?

Le projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal, arrêté par le Conseil métropolitain le 28 juin 2019, est respecté par notre commune. Celui-ci n'est toutefois pas une nouveauté pour la Ville de La Madeleine qui a adopté son premier règlement local de publicité en 2006 afin d'accorder une place limitée et organisée à la publicité.

Le règlement intercommunal s'inspire d'ailleurs largement du règlement communal madeleinois qui était jusqu'à présent en vigueur à La Madeleine.

Retrouvez l'ensemble du compte-rendu sur www.ville-lamadeleine.fr



VOUS ÊTES LES BIENVENUS CHEZ VOUS !

Cérémonie d'accueil des nouveaux Madeleinois



C'est une tradition sympathique et conviviale, celle d'accueillir les nouveaux habitants récemment installés sur la commune. L'occasion pour les nouveaux madeleinois de mieux connaître leur ville d'adoption : associations, services, équipements, commerces, projets... et bien sûr d'échanger autour du verre de l'amitié en compagnie des élus et des associations présentes.

Après la diffusion d'une rétrospective, histoire de découvrir toutes les animations proposées tout au long de l'année, Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux Madeleinois. «Vous êtes dans une ville-village où la proximité est une réalité. La Madeleine a aussi

l'ambition de devenir un modèle de ville durable, dense, douce et diverse. À nous toutes et tous de construire ce modèle, en équipe».

Réunis autour du verre de l'amitié, les nouveaux madeleinois ont aussi pu déguster des spécialités offertes par certains restaurateurs.

Et le lendemain, ils étaient invités à découvrir leur ville d'adoption grâce à la visite guidée proposée par le Syndicat d'Initiative.

Voir aussi en page 28 la photo des lauréats du concours de déguisements proposé avec l'UCAP à l'occasion du dernier Quartier Libre sur le Grand Boulevard.

ILS TÉMOIGNENT

De Bretagne, de Paname, de Touraine, du Pas-de-Calais, des villes environnantes, ils sont désormais tous Madeleinois !

Martine est, elle, une ancienne madeleinoise, ravie d'être de retour après 10 ans «d'exode» dans le sud de la France pour son travail. «J'ai trouvé que La Madeleine avait beaucoup changé, notamment les bords de Deûle qui sont aujourd'hui très agréables ! J'aime bien aussi les boîtes à livres qui ont été installées et j'ai déjà repris mes petites habitudes madeleinoises, je vais au marché tous les vendredis, à la piscine et bientôt j'irai voir la médiathèque aussi !».

Larissa, lassée par la vie parisienne, a décidé de se rapprocher d'une partie de sa famille installée dans le Nord. Le Nord oui, mais pas n'importe où ! «La Madeleine, j'ai tout de suite aimé ! J'ai trouvé que c'était pratique et calme surtout» se souvient la maman. «Et c'est beau !» ajoute sa plus grande fille de 10 ans. Le Football Club, le Centre de Culture et d'Animation... toute la petite famille a immédiatement trouvé ses marques.



NOUVEAUX MADELEINOIS ?

Faites vous connaître et participez à la prochaine cérémonie d'accueil ! RDV sur le site internet, toute l'année, pour vous inscrire : www.ville-lamadeleine.fr - rubrique «Mes démarches»

VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Samedi 9 novembre

49^{ème} anniversaire de la mort du Général de Gaulle

A 11h, au Parc de Lattre de Tassigny, dépôt de gerbes à la stèle érigée à la mémoire du Général de Gaulle.

Lundi 11 novembre

101^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918

A 9h30, dépôt de gerbes à l'ancien cimetière.
A 11h, dépôt de gerbes au Monument aux Morts parc de Lattre de Tassigny

Samedi 30 novembre

Permanence de M. le Maire

De 9h à 11h à la Mairie.

Mercredi 4 décembre

Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 20h sur le site internet de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr

Jeudi 5 décembre

Journée nationale en hommage des morts pour la France en Algérie, Maroc et Tunisie.

A 18h, dépôt de gerbes au Monument aux Morts parc de Lattre de Tassigny

Samedi 7 décembre

Balade urbaine

Quartier de la Nouvelle Madeleine.
RDV à 9h, devant la boulangerie "Au Maître du Pain" 13 rue Jeanne Maillotte.

Mercredi 18 décembre

Conseil Municipal

À 18h15, Hôtel de Ville, salle du Conseil. Accès libre.

La Femme en vert

Le second roman du madeleinois Alan Firth

En septembre 1944, à la Libération de Béthune, un militaire britannique et une jeune femme française tombent amoureux. Le jeune couple part vivre à Londres et donnera naissance à une petite fille en 1946 puis à un petit garçon en 1950. Quelques semaines après la naissance de ce dernier, le papa décède et la petite famille retourne à Béthune et s'installe chez la grand-mère maternelle. Cette histoire, c'est celle d'un Madeleinois, Alan Firth. Les souvenirs, l'enfance, il en a fait le sujet de son premier roman : «Le petit Anglais de Béthune», paru en 2015. Dans ce roman autobiographique, «c'est moi, du haut de mes 10 ans, qui m'exprime et raconte mes souvenirs d'enfance notamment auprès de ma grand-mère» explique Alan, les yeux



pétillants à l'évocation de cette femme qui a tellement compté dans sa construction. Ce livre parle «à celles et ceux qui n'ont jamais osé écrire une seule page sur leur enfance, de peur qu'elle fût considérée sans intérêt, ou pire, comme s'ils avaient pensé ne jamais avoir eu d'enfance».

Juriste de formation, une carrière d'attaché parlementaire avant d'intégrer la Communauté Urbaine de Lille, Alan aime contrebalancer la



rigueur professionnelle à laquelle il est contraint avec ses autres nombreuses passions : l'écriture, le dessin, la peinture et l'histoire. Après 18 mois d'une écriture «spontanée et naturelle», il vient de publier son second roman : «La Femme en vert». Il en a aussi dessiné et peint la couverture. Le personnage principal de ce nouveau roman est un homme «ordinaire», la cinquantaine, artiste-peintre. Sans particularité, sans

questionnement sur le monde qui l'entoure... il subit sa vie plus qu'il ne la vit. Mais un jour une nouvelle locataire s'installe dans l'immeuble, une jeune autrichienne de 30 ans, avec laquelle il sympathise jusqu'à ce qu'elle se fasse assassiner. C'est un choc immense. Il souhaite savoir, comprendre et décide de mener sa propre (en)quête. Ce nouveau roman parle de l'enracinement, de notre histoire personnelle, indéniablement liée à la grande «Histoire», ce qui n'est pas sans rappeler celle de l'auteur lui-même, petit Anglais de Béthune, aujourd'hui enraciné dans la métropole des Flandres. «Ce livre est une invitation à voyager et à garder nos consciences en éveil» confie-t-il.

«La Femme en Vert» est disponible en librairie. Il est également empruntable à la Médiathèque de La Madeleine. Alan Firth participera au Salon du Livre du Touquet, du 15 au 17 novembre.

En attendant Noël, RDV à la FOIRE AUX JOUETS



DIMANCHE 17 NOVEMBRE DE 9H30 À 12H30
SALLE FLANDRE, rue des Gantois.

Faire du vide à tout prix pour les uns, faire de vraies bonnes affaires pour les autres ou encore consommer durable, toutes les raisons sont bonnes pour participer ou aller à la foire aux jouets du dimanche 17 novembre à la salle Flandre.

Inscriptions jusqu'au 9 novembre (y compris le samedi 9 novembre matin) auprès de l'accueil de la mairie sur présentation d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité de l'adulte responsable ainsi que du livret de famille. Inscription réservée aux Madeleinois de 6 à 14 ans (nés de 2005 à 2013) et aux enfants scolarisés sur la commune. Deux enfants maximum par famille.

Petite restauration sur place.

Possibilité d'offrir vos jouets invendus à la Société Saint Vincent de Paul.

Accès libre et gratuit.

Pour tous renseignements, contactez le 03 20 12 21 69.

Solidaire et joli, le MARCHÉ DE NOËL !

Pour la 7^{ème} année consécutive, l'ACoLJAQ, la conférence Saint Vincent de Paul, les petites sœurs des pauvres et les petits écoliers du père Joseph vous invitent à leur marché de Noël solidaire. Il se tiendra cette année le **samedi 7 décembre, de 10h à 20h, à la salle Moulin**, rue du Moulin. Pour démarrer vos cadeaux de Noël ou simplement vous faire plaisir, venez déambuler parmi les stands de nom-

breux artisans créateurs : bijoux, accessoires, linge brodé, objets déco, patchwork... Accordez-vous une petite pause autour d'un vin chaud et d'une pâtisserie maison et participez aussi à la tombola pour tenter de gagner de généreux paniers garnis.

ENTRÉE GRATUITE. Pour tous renseignements, contactez le 06 51 93 05 70



À VOS LAMPIONS !

Déambulation urbaine et festive



À l'occasion de cette 11^{ème} édition, l'association Berkem Label, en partenariat avec la Ville, vous invite à la déambulation «Tous à vos lampions !», associée cette année aux «Beffrois du travail» et à «lille3000 Eldorado». La manifestation conjugue la mise en valeur du patrimoine bâti (cheminées d'usine), des coutumes du Nord (allumoirs, géants) et la fête Eldorado

(Batuca, papel picado...). Lampions, totems cheminées, géants dégingandés, seront autant de productions individuelles et collectives réalisées avec l'accompagnement d'artistes.

Ne manquez pas cet événement et le spectacle final son et lumière, la distribution de soupe et chocolat...

VENDREDI 15 NOVEMBRE, DE 18H À 20H30. Départ place du marché et arrivée au 81 rue du Pré Catelan.

Gratuit. Tout public. Renseignements auprès de l'association Berkem Label au 06 80 15 35 58 ou beatrice.auxent@nordnet.fr

Les saxophones du **QUATUOR ZAHIR**



DIMANCHE 24 NOVEMBRE, À 16H À L'ÉGLISE SAINT VITAL, RUE DE BERKEM. Tout public

Musiciens complices et fantaisistes, grands virtuoses de toutes les formes et tessitures de saxophones, ils composent un quatuor inédit, vivace, qui n'hésite pas à revisiter les grandes œuvres classiques en les transcrivant pour leurs instruments envoûtants, à moins qu'ils nous fassent entendre les œuvres originales écrites tout spécialement pour leur formation. Un quatuor original à ne pas manquer !

En partenariat avec Les Concerts de Poche. Avec Guillaume Berceau, Sandro Compagnon, Florent Louman, Joakim Ciesla.

Réservations auprès des Concerts de Poche :
www.concertsdepoche.com
ou au 06 76 61 83 91
Tarifs : 10 €, 6 € ou 1 crédit loisirs

Une projection ET un concert !

LIVE ENTRE LES LIVRES VS MUSICVIDEOART

SAMEDI 30 NOVEMBRE À PARTIR DE 15H, À LA MÉDIATHÈQUE



Musicvidéoart : projection du film «Mauvaises graines, l'épopée de Born Bad Records» (2017 - 62 mn). À 15h, dans le cadre du festival Musicvidéoart

L'association «Heure Exquise» et la Médiathèque s'associent pour vous proposer un documentaire 100% rock : «Mauvaises graines, l'épopée de Born Bad Records», de Clément Mathon.

Sorti pour les 10 ans du label francilien, ce film est une plongée sans concession dans l'univers sauvage de la scène rock indépendante française, de Magnetix à JC Satan, en passant par Frustration ou Usé, le tout raconté par son boss charismatique JB Guillot.

Live entre les livres : concert «Tapeworms». À 16h15, dans le cadre de «Live entre les livres» (1h)

A l'issue de la projection, place au live ! L'association Dynamo investira les espaces de la Médiathèque pour un nouveau «Live entre les livres».

Au programme, le trio lillois «Tapeworms», qui propose un rock shoegaze marqué par les 90's et le «do it yourself» qui devrait plaire aux fans de My Bloody Valentine ou Swervedriver.

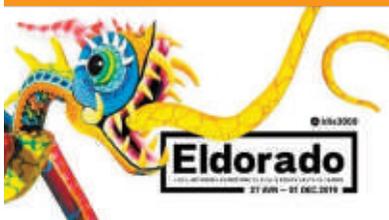
Une excellente façon de découvrir et soutenir la scène locale !

Renseignements et inscriptions auprès de la Médiathèque au 03 59 09 59 09 ou mediatheque@ville-lamadeleine.fr
Entrée libre et gratuite, réservation conseillée pour la projection.



ULTRA MAR

Vers un nouveau monde ?



Dans le cadre de Eldorado Lille 3000, l'Ensemble Vocal de La Madeleine, sous la direction de Michel Cunin, vous propose un concert de musique baroque espagnole et latino américaine du XVI au XVIII^{ème} siècle. Avec la collaboration de l'ensemble Qu'Artz, sous la direction de Laëtitia Mestdag.

Samedi 23 novembre à 20h à l'Es-
pace Malraux, rue Guynemer. Partici-
pation libre. Informations :
ta.thomasandre@hotmail.fr

LA BEAUTÉ AU NATUREL

Salon des Artistes Madeleinois

**SAMEDI 30 NOVEMBRE ET DU 4 AU 7 DÉCEMBRE, DE 15H À 18H
À L'ESPACE MALRAUX, RUE GUYNEMER.**

Cette année encore, à l'Espace Malraux, le Salon des Artistes Madeleinois sera prétexte à la découverte de deux univers différents. La première salle aura pour thème «La beauté de la nature et du patrimoine naturel madeleinois». La seconde salle accueillera les œuvres de nos artistes locaux : aquarelles, sculptures, photographies...

Le Conservatoire de Musique se joindra aux artistes pour vous proposer deux intermèdes musicaux les samedis 30 novembre et 7 décembre, à 15h.

Renseignements auprès du Service culturel au 03 20 12 79 98 ou
service-culture@ville-lamadeleine.fr

LA MÉDIATHÈQUE

mène l'enquête

À l'aube de son 6^{ème} anniversaire, la Médiathèque souhaite savoir comment vous utilisez cet équipement ou encore pourquoi vous ne l'utilisez pas.

Soucieuse d'intégrer les attentes des Madeleinois au projet qui conduira cet outil pendant les 5 prochaines années, la Ville a donc souhaité vous solliciter via un questionnaire : vous fréquentez la Médiathèque ? Faites-vous part de vos suggestions, envies ou besoins ! Vous ne la fréquentez pas ? Dites-nous pourquoi et soumettez-nous vos idées !

Le questionnaire sera disponible du 12 au 30 novembre, en ligne ou en version papier dans différents lieux de la Ville.

Merci pour votre participation !

www.mediathequelamadeleine.fr
www.ville-lamadeleine.fr



MARDI 17 DÉCEMBRE À 19H30
A L'ESPACE MALRAUX, rue Guynemer.

LE DIAMANT MAGIQUE

Un conte féerique et familial

Le jour de la grande fête au château, le diamant de la confiance disparaît. La malédiction de la poisse va-t-elle s'abattre sur le royaume ? Un château qui parle, un roi tête en l'air, une princesse qui ne s'aime pas, un petit monstre amoureux, un chevalier qui dort toujours, un vieux magicien avec des potions magiques, un géant très petit, un petit homme très grand et des enfants magiciens vont aider Niko, le raconteur d'histoires du roi, à résoudre le mystère. Ensemble, ils partent à la recherche du diamant de la couronne afin de sauver le royaume. Mais le trésor n'est pas toujours là où l'on croit...

Un comédien, 7 marionnettes, des illusions, des rebondissements, des spectateurs magiciens, de l'humour..., ne manquez pas ce spectacle familial, un conte féerique et participatif.

Renseignements auprès du service culturel au 03 20 12 79 98 ou
service-culture@ville-lamadeleine.fr. **GRATUIT.** Billetterie à la
Médiathèque, à la mairie ou en ligne. Durée : 40mn. À partir de 2 ans

BLOG-NOTES

NOVEMBRE

Mardi 26 à 19h30

Concert des élèves du 3^{ème} cycle

Traditionnel concert des élèves du 3^{ème} cycle du Conservatoire permettant aux jeunes musiciens de partager leur passion pour la musique au travers un programme

particulièrement varié, axé sur la musique de chambre.

À l'Espace Malraux, rue Guynemer.
Renseignements auprès du CRC au
03 20 31 24 23. Gratuit.

Jeudi 28 à 19h

Conférence : «Traverser le rêve»

Par Isabelle Lefebvre. Une embarquée dans le mystère et l'insaisissable au travers d'œuvres de peintres et en résonance avec un choix de pièces musicales.

Au Conservatoire de Musique.
Renseignements au 03 20 31 24
23. Gratuit.

Jeudi 28

Une journée en Belgique

Avec le Syndicat d'initiative : visite de l'abbaye de Villers-la-Ville. Après le déjeuner au restaurant, direction le musée Hergé pour le 90^{ème} anniversaire de la création de Tintin.
Renseignements et inscriptions au
03 20 74 32 35

DÉCEMBRE

Samedi 7

Marché de Noël

À La Roseraie de 14h à 18h. Rens.
au 03 20 31 93 02

Jeudi 12

Conférence : «La rafle du 11 septembre 1942, le sauvetage des enfants juifs»

Par Grégory Célerse. Tarif : 5€. Renseignements et inscriptions auprès du SI au 03 20 74 32 35.

TOUTES GENERATIONS



14 jeunes madeleinois EN ROUTE POUR DÉCROCHER LE PERMIS !

En octobre dernier, 14 jeunes madeleinois bénéficiaires du dispositif "décroche ton permis", qui aide les jeunes à financer leur permis de conduire, ont été reçus à la mairie pour signer leur engagement : passer le code dans les 6 mois et la conduite dans les 12 mois à compter de l'inscription dans l'une des auto-écoles partenaires, et s'engager pour 40 heures d'actions citoyennes auprès des associations madeleinoises et de la Ville.

"Un dispositif gagnant-gagnant, en faveur de l'autonomie et de l'insertion des jeunes" s'est exprimé Sébastien

Leprêtre, Maire de La Madeleine, avant de les encourager à préparer sérieusement le permis dans l'espoir d'obtenir 100% de réussite !

"Bonne chance et bonne route pour l'obtention du permis et sur la route qui s'ouvre devant vous !"

Renseignements auprès du PIJ :

03 28 52 66 90

informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr

Les accueils de loisirs de fin d'année vont mettre DES PAILLETTES DANS LEUR VIE !



Du lundi 23 décembre au vendredi 3 janvier (pas d'accueil le 25 décembre et le 1^{er} janvier), des accueils de loisirs seront ouverts pour les enfants scolarisés en écoles maternelles et élémentaires (conditions particulières d'accueil pour les enfants nés après le 01/07/2016).

L'inscription et le paiement se dérouleront du 2 au 13 décembre.

Après avoir sollicité, par mail le service famille (service-famille@ville-lamadeleine.fr) ou par le module message du portail famille, l'ouverture de vos droits pour l'accueil de loisirs choisi, connectez-vous sur le portail famille pour réserver les jours d'accueil. Les réservations sont à faire

en journée avec repas (sur le portail, il vous faudra cocher à la fois la journée et le repas), enregistrez et procédez au paiement immédiat.

Le service Famille-Enfance-Ecoles est aussi à votre disposition pour effectuer les démarches avec vous. La réservation sera prise dans le service et vous procéderez au paiement au service de la Régie.

Les inscriptions pour les accueils de loisirs des petites vacances scolaires sont obligatoires. Les enfants non-inscrits ne pourront pas être accueillis.

Renseignements au 03 20 12 79 93
service-famille@ville-lamadeleine.fr
www.ville-lamadeleine.fr

"We wish you a merry christmas" ET MOULIN AUSSI !

Pendant les vacances de fin d'année, le centre Moulin accueille les ados madeleinois (de 11 à 17 ans) du 23 décembre au 3 janvier (pas d'accueil le 25 décembre et 1^{er} janvier).

Au programme ? Des activités à la carte, des sorties (Prison Island, Team Break...) et une journée à Londres pour le traditionnel "Boxing Day" qui marque le coup d'envoi des soldes d'hiver. L'occasion aussi de profiter de l'ambiance et des décorations de Noël dans les rues londonniennes (le 27 décembre) en adéquation avec le thème du centre : "Merry Christmas Moulin".

En attendant, le Centre Moulin accueille les ados les mardis, jeudis et vendredis de 14h30 à 18h30 pour des ateliers de détente, et les vendredis de 17h à 19h pour du foot en salle. Chaque mercredi, des activités et sorties sont aussi proposées de 13h30 à 17h. À venir : sortie au bowling le 6 novembre et au cinéma le 18 décembre !

Inscriptions à partir du 3 décembre auprès du Centre Moulin ados. Les places sont limitées !

CENTRE MOULIN ADOS :

(entrée parc de Lattre de Tassigny)
03 28 52 60 08 / 06 83 82 42 12
centre-moulin@ville-lamadeleine.fr





Mutations : Sébastien LEGER de Kléber, Virginie LOPEZ de Louise de Bettignies, Anne-Thérèse WATTEZ de Courbet, Sophie RIZZO de Moulin, Amandine ROSSIGNOL de Sainte Geneviève et Marie-Pierre FLA-JOLLET de Jeanne d'Arc.

Départ à la retraite : Anne KRASINSKI de Anne Frank et Marie-Christine BOLLART de Anne Frank.

Nouvelle direction : Laurence FORISSIER à Moulin.

Nouveaux enseignants : Françoise BAILLE à Anne Frank, Christophe COQUEAU à Gaston Leclercq, Fabienne LAMPIRE à Courbet, Pierre WIART à Kléber, Florine PETIT à Rostand, Caroline FOURMENTIN à Sainte Geneviève, Rémi SPRIT à Jeanne d'Arc et Anne BIALECKI à Jeanne d'Arc.

Des écoles DURABLES !

En septembre dernier, 1 981 élèves ont fait leur rentrée à La Madeleine. Pour les encadrer, les accompagner, les aider à grandir et à gagner en autonomie, les enseignants et directeurs ont aussi repris le chemin de l'école.

Parmi eux, quelques "petits nouveaux", venus remplacer ceux mutés ou partis en retraite. Pour les accueillir et remercier ceux qui s'en vont, une cérémonie était récemment organisée en leur honneur.

"À La Madeleine ce fut une belle rentrée, très réussie", s'est félicitée Marie-Françoise Godon, inspectrice de l'Éducation Nationale, soulignant la qualité du partenariat des acteurs éducatifs madeleinois et évoquant les grands projets à venir.

L'occasion pour Violette Massiet-Zielinski, Adjointe au Maire déléguée aux écoles, de rappeler l'accompagnement de la Ville dans leur mise en place : propositions culturelles, partenariat avec la Médiathèque, projets musicaux avec le Conservatoire de

Musique, partenariat et événements sportifs avec les éducateurs de la Ville et de nombreux autres projets élaborés conjointement avec les enseignants.

"Cette nouvelle année scolaire est aussi placée sous le sceau de la loi relative à l'école de la confiance" a évoqué Violette Massiet-Zielinski. Votée le 4 juillet dernier, cette loi prévoyait, dès la rentrée, l'affichage de l'emblème national, du drapeau tricolore, du drapeau européen, de la devise de la République et des paroles de l'hymne national dans chaque classe. C'est chose faite dans les écoles madeleinoises !

Autre pédagogie dans laquelle la Ville accompagne les écoles : l'écologie.

"Toutes les écoles madeleinoises se sont vues accorder le 1^{er} niveau du label E3D (École/Établissement en Démarche de Développement Durable)" annonce l'Adjointe aux écoles. Ce label est délivré par l'Éducation Nationale aux établissements sco-

laire s'engageant dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes dans le mode de fonctionnement de l'établissement (énergie, eau, déchets...) et à travers les enseignements délivrés.

"Faisons les choses ensemble, nous sommes prêts à vous accompagner dans ce défi" s'est exprimé Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, évoquant l'adoption du nouveau Plan de Déplacements Doux (voir le dossier p.4).

En effet, dans celui-ci, la Ville s'attache à favoriser l'éco-mobilité scolaire en accompagnant les écoles pour la réalisation de leurs "Plans de Déplacements Établissements Scolaires" (PDES), démarche de développement durable encouragée par l'ADEME et les pouvoirs publics dans le cadre des dispositions du Grenelle de l'Environnement. Il permettra de repenser les trajets domicile/écoles des enfants et d'organiser des actions et challenges pour inciter les enfants et leurs familles à mieux cerner les bienfaits de l'éco-mobilité (voir aussi p.7).



RENCONTRES DE LA PETITE ENFANCE

Rendez-vous samedi 14 décembre, à la Maison de la Petite Enfance "Les P'tites Madeleines", pour une matinée entière d'ateliers et de jeux à vivre en famille.

> ATELIERS "SNOEZELLEN" + JEUX LIBRES

Développé dans les années 1970 par deux jeunes Hollandais, le terme Snoezelen est la contraction de Snuffelen (renifler, sentir) et de Doezenen (sommoler). On pourrait le traduire par la notion d'exploration sensorielle, de détente et de plaisir.

Proposée depuis de nombreuses années dans le cadre du handicap et du polyhandicap, cette approche se développe maintenant dans le domaine de la petite enfance.

> ATELIER D'HISTOIRES ANIMÉES + JEUX LIBRES

Histoires animées à partir d'albums de littérature jeunesse, rythmées de petites surprises et comptines...

> ATELIER DE JEUX LIBRES

Jeux libres adaptés aux besoins moteurs, de découverte et de jeux des jeunes enfants.

Trois créneaux sont ouverts :
8h30 à 9h30, 9h45 à 10h45 et 11h à 12h.

Inscriptions auprès des p'tites madeleines :
03 20 12 21 67 / 9 rue des Gantois
maisondelapetiteenfance@ville-lamadeleine.fr

Les aînés ont leur **FOYER !**



Historiquement, nos aînés avaient pour habitude de se réunir dans les deux anciens chalets madeleinois (cf ci-contre). Vétustes, inconfortables, mal isolés, pas aux normes d'accessibilité..., la Ville a souhaité leur offrir un local plus adapté. C'est aujourd'hui chose faite avec le tout nouveau «Foyer Dufour», installé

dans l'annexe droite de l'Espace Dufour, juste en face du Syndicat d'Initiative.

«C'est un beau cadeau d'anniversaire» s'est exprimé Christian Leignel, Président du Comité des Aînés Fêtes et Animations, le jour de l'inauguration. «Depuis 10 ans que le CAFA a été créé, nous avons de nombreux

souvenirs aux chalets. Nous allons pouvoir en recréer de nouveaux ici». Clairs et accueillants, équipés de sanitaires et d'une kitchenette, les nouvelles installations feront le bonheur des quelques 237 adhérents du CAFA.

«L'ancien local du Ramier Amical a été principalement transformé par les agents de la Ville» a quant à lui rappelé Monsieur le Maire.

Sébastien Leprêtre a aussi souhaité rendre hommage à Christian Janssens, ancien adjoint aux aînés, décédé en janvier 2018. «Il aurait été particulièrement heureux d'être parmi nous aujourd'hui et en quelque sorte, il l'est».

Pour se réunir, se retrouver et se divertir, rendez-vous au Foyer Dufour, véritable remède en faveur de la bonne humeur et contre l'isolement !



Le Foyer Dufour a été inauguré, de gauche à droite, par Eryck Ziza, Adjoint aux solidarités, Sébastien Leprêtre et Christian Leignel, Président du CAFA, et en présence de nombreux adhérents.

MON AGENDA AVEC LE CAFA !

Le Comité des Aînés Fêtes et Animations propose animations et sorties toute l'année :

- **Bridge** : le mardi de 9h à 12h (initiation et perfectionnement) et nouveau le lundi de 14h à 18h (confirmés).
- **Jeux** : le lundi et le jeudi de 14h à 18h.
- **Patchwork** : le mardi de 14h à 18h et nouveau, 1 fois par mois, de 10h à 16h : prochain RDV le vendredi 22 novembre.
- **La galette des Rois** : mercredi 8 janvier au restaurant scolaire, rue Kléber de 15h à 18h (sur inscription).
- **Assemblée générale** : 26 janvier à 10h 30 à la salle Moulin.
- **Prochain séjour** : week-end à Colombey-les-deux-églises (Champagne), les 13 et 14 juin : visite guidée du Mémorial Charles de Gaulle, de la Boisserie, petit train des Vignobles, croisière commentée sur la Marne... Inscriptions jusqu'au 31 décembre.

- ACTUELLEMENT : inscriptions pour le colis de Noël

Vous êtes Madeleinois et avez déjà soufflé vos 70 bougies ? Inscrivez-vous auprès du CAFA pour obtenir votre colis de Noël remplis de douceurs gourmandes. Inscriptions le lundi et le jeudi de 15h à 17h au local jusqu'au 30 novembre (sauf jours fériés) sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Si vous avez déjà bénéficié du colis, vous n'avez pas à vous réinscrire. Les colis seront distribués du 16 au 21 décembre.

L'année prochaine, le CAFA proposera des goûters certains dimanches après-midi ainsi qu'un goûter de Noël. Toutes les animations sont proposées gratuitement après l'adhésion à l'association de 10€ par an. Ouvert à tous !

**Foyer Dufour : 177 rue du Général de Gaulle
Tél : 06 71 77 10 66**

UNE VIE APRÈS LES CHALETS

Le chalet Savoyard, installé dans le parc Botanique, a été démonté en juin dernier. Après une concertation auprès des habitants dans le cadre d'un atelier urbain de proximité, l'espace récupéré permettra de nouveaux aménagements d'ici à la fin de l'année : agrès de gymnastique, table de ping-pong, mobiliers de détente (bains de soleil...) et carrés potagers.

Quant au chalet Alsacien, dans le parc de Lattre de Tassigny (derrière la piscine), il sera prochainement démonté également. Différents projets sont en cours de réflexion : garage et arceaux à vélos, station de véhicules en auto-partage, dépose-minute pour la crèche. Le terrain de pétanque sera conservé.



SÉNIORS, VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS !

> **Code de la route** : mercredi 20 novembre, de 14h à 16h, à l'espace Dufour (177 rue du Général de Gaulle).

> **Jeux de société** : mercredi 27 novembre, de 14h à 16h, salle Satgé (78 rue Saint Charles).

> **Jeux anciens** : mercredi 11 décembre, de 14h à 16h, à l'espace Dufour (177 rue du Général de Gaulle).

Navettes cimetière :

Le premier mardi de chaque mois, la Ville vous propose

de vous accompagner gratuitement jusqu'au nouveau cimetière. Prochaine date : le mardi 3 décembre.

Inscriptions gratuites auprès du service aînés, avec la carte Pass'Sénior (ou sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité).

Pour tous renseignements, contactez le service des aînés au 03 20 12 21 62



cours. Des séances qui se déroulent en musique et en toute sécurité grâce à la vigilance des éducateurs qui surveilleront votre posture et vous proposeront étirements et relaxation en fin de séance.

Alors, dixit la chanson de Soprano, «si ta balance fait trop la gueule, il va falloir éliminer !». Rendez-vous au Circuit training ! Allez allez allez !

Inscription gratuite toute l'année sur place. Sur présentation d'un certificat médical, d'un justificatif de domicile et d'une photo d'identité. Les activités proposées dans les centres sportifs sont réservées aux Madeleinois.

Pour tous renseignements, contactez le service des sports au 03 20 12 21 63 www.ville-lamadeleine.fr

Des nouvelles du PÔLE RAQUETTES

> **L'Union Sportive La Madeleine Tennis de Table** propose un nouveau créneau à destination des retraités le lundi de 18h à 20h.

Plus d'infos : 06 95 46 44 76 - Facebook

> **L'Association Sportive Squash Badminton Madeleinoise** a lancé à la rentrée une initiation au squash pour les 6 - 12 ans le samedi de 10h30 à 12h.

Plus d'infos : 06 72 87 08 08 - Facebook

> **La Madeleine Tennis Club** : les 581 adhérents/licenciés profitent des infrastructures exceptionnelles de l'Espace Marcel Bernard.

Plus d'infos : 03 62 14 17 26 - Facebook

> **Marcq-La Madeleine Alliance Pelote** : la pelote basque, c'est à La Madeleine dans la salle pilotari !

Plus d'infos : 06 81 80 46 95 - Facebook

Retrouvez ces associations au : Pôle Raquette Jacques Donnay 305, rue Pompidou

Basket, mini-tennis, badminton, musculation, tennis de table, gym douce, football, gymnastique, cirque, hockey, handball, athlétisme..., la Ville propose de nombreuses activités sportives gratuites, dès 8 ans, encadrées par des éducateurs.

Pour les 16 ans et plus, un cours un peu plus «musclé» est proposé

chaque mardi, de 18h30 à 19h30 (sauf pendant les vacances scolaires), au complexe sportif Romarin, rue Paul Doumer.

«Avec le Circuit Training, vous allez renforcer le cardio, brûler rapidement des calories et tonifier votre corps» expliquent Gaëtan et Séverine, les 2 éducateurs sportifs qui animent le



«Une parenthèse très enchantée» pour le FCM en Coupe de France

Après 5 matchs et 4 victoires, l'équipe sénior A du Football Club Madeleinois, qui évolue en District 1, vient d'être éliminée de la Coupe de France. Elle n'a pas démérité et a largement sorti son épingle du jeu, notamment face à l'équipe de Béthune qui évolue 4 divisions au dessus (en Régional 1) et qu'elle a battue aux tirs au but.

«Nous sommes fiers de nos joueurs et du staff. L'équipe nous a fait vibrer lors de la rencontre pour le 4^{ème} tour de Coupe de France contre Béthune. Certes 4 divisions d'écart

mais les ressources mentales, la solidarité et la combativité étaient en nous, c'est ce qu'on appelle la magie de la Coupe de France. Une parenthèse très enchantée pour le club dont il va falloir tirer profit pour le championnat» déclarait l'entraîneur, Cédric Liébart.

Toute l'actualité du FCM sur la page Facebook : FCMadeleinois

«Label École Féminine de Football» : le FCM a décroché ce label qui valorise la qualité de l'enseignement, récompense le travail des éducateurs et dirigeants du club qui donnent bénévolement de leur temps et de leurs compétences en faveur du développement du football féminin.



Des ateliers personnalisés pour vous aider : «SAVOIR(S) POUR RÉUSSIR»

Parfois, lorsque les connaissances et les compétences «de base» font défaut, la recherche d'un emploi ou d'un stage peut s'avérer encore plus compliquée.

C'est pour venir en aide à ces jeunes madeleinois de 16 à 25 ans que la Ville, avec son Centre Communal d'Action Sociale, s'est engagée dans le dispositif «Savoir(s) pour réussir».

Celui-ci s'articule autour de plusieurs axes de la vie quotidienne :

- acquisition et consolidation des compétences de base : lire, écrire, parler, s'exprimer,

- l'insertion sociale et professionnelle : rédiger un CV, savoir se présenter physiquement, oralement, prendre



- confiance en soi,
- les règles de bonne hygiène de vie : prendre soin de sa santé, se nourrir correctement...
- gérer son budget,
- utiliser l'outil informatique...

Le CCAS a pour cela développé des partenariats avec les structures

locales notamment le Point Information Jeunesse (PIJ) et l'association ACoLJAQ.

L'accompagnement proposé fonctionne par modules afin de répondre aux besoins et attentes spécifiques de chaque jeune, leur redonner confiance et leur fournir un certain nombre de clés pour réussir.

Si vous souhaitez en savoir plus ou si vous connaissez des jeunes susceptibles d'être intéressés par ce dispositif, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS :

**1 rue des Gantois
Tél : 03 20 51 16 98**

SOLIDARITÉS

MON CONTRAT CITOYEN

Le CCAS propose aux bénéficiaires des aides facultatives de participer à un «contrat citoyen». Basée sur le volontariat et en fonction des disponibilités de chacun, cette «contrepartie» permet de participer à une action concrète d'intérêt public et ainsi de vivre une expérience enrichissante sur le plan personnel. Les contrats citoyens reposent sur 10 principaux domaines d'actions : l'éducation, la solidarité, la culture, l'environnement, la santé, le sport, la mémoire et la citoyenneté, l'animation, les situations d'urgence et événements exceptionnels.

**Renseignements auprès du CCAS : 1, rue des Gantois
Tél : 03 20 51 16 98**

MANDARINE, votre complémentaire santé à prix négocié

Pour permettre aux Madeleinois d'obtenir des tarifs compétitifs auprès d'un assureur ou d'une mutuelle, la Ville a réalisé une consultation auprès de plusieurs prestataires. C'est l'association «Mandarine» qui a été désignée. Celle-ci propose différentes formules de remboursement avec notamment une formule «économique» ou une autre dédiée aux moins de 25 ans. Une économie moyenne de 17 € par mois, soit 204 € par an est constatée. À cette économie



s'ajoute un niveau de garantie plus large qui améliore la couverture santé de la plupart des adhérents.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Demandez un devis comparatif gratuit.

Des permanences sont également proposées au CCAS tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 14h à 17h (déplacement à domicile possible). Vous serez accueilli individuellement et en toute confidentialité.

Vous pouvez aussi contacter l'association au 06 49 67 78 14.

Lancement de la campagne madeleinoise des RESTOS DU CŒUR

À La Madeleine, la campagne de distribution alimentaire des Restos du cœur démarrera le mardi 26 novembre pour s'achever le 13 mars 2020. Les distributions se feront le mardi et le vendredi de 9h à 11h30 à l'espace Olympia, rue du Pré Catelan. Les bénéficiaires pourront se faire

inscrire les mardis 12 et 19 novembre et les vendredis 15 et 22 novembre, de 9h à 11h, à l'espace Olympia.

**Renseignements auprès de
Françoise Dejouany
au 06 78 12 77 26.**



Fondée par Coluche en 1985, l'association «les Restaurants du Cœur - les Relais du Cœur», loi de 1901, est reconnue d'utilité publique. Cette année là, quelques 8,5 millions de repas avaient été distribués au sein des Restos du Cœur. Plus de 30 ans après, les 72 000 bénévoles des Restos sont toujours mobilisés au sein des 2 027 centres de l'association. Lors de la dernière campagne (2017-2018), ce sont 130 millions de repas qui ont été distribués par l'association à 860 000 personnes accueillies.

Marché de Noël SOLIDAIRE

Le marché de Noël solidaire se tiendra le **samedi 7 décembre, de 10h à 20h, à la salle Moulin**. De nombreux artisans vous présenteront leurs créations originales : bijoux, objets décoratifs, linge brodé, crèches de Noël...

Toutes les infos en p.14



Dans le cadre d'une vente aux enchères qui se tiendra le 14 décembre à l'Hôtel des Ventes de Lille au profit de la recherche contre les cancers pédiatriques, l'association est à la recherche de lots (bijoux, tableaux, vin...) et services (prestations...). Rens. : www.warriorenguerrand - Tél : 06 75 76 51 32

VIVRE ET TRAVAILLER

AU MARCHÉ avec mon tote-bag !

Dans le cadre de la **semaine européenne en faveur de la réduction des déchets**, en partenariat avec la SOMAREP et l'association La Petite Madeleine, une animation sera proposée sur le marché le vendredi 22 novembre, toute la matinée.

Venez avec vos propres emballages et tentez de gagner des tote-bags (sacs réutilisables). L'association proposera également une démonstration de fabrication d'un tote-bag à base de textiles recyclés.

JACOTE, j'adore !

Juliette Van Gucht a toujours été fan de mode. C'est d'ailleurs à la mémoire de sa grand-mère couturière, Jacqueline, dite Jacote, qu'elle nomme sa jolie boutique, ouverte rue du Général de Gaulle. Jacote fête ce mois de novembre son 3^{ème} anniversaire. «J'ai ouvert en moins de 2 mois» se souvient Juliette, ancienne assistante commerciale dans le recouvrement, «j'étais décidée, je voulais enfin faire ce que j'aimais !».

Juliette et Marie-Laure, sa vendeuse, vous accueillent dans la bonne humeur et restent à votre disposition pour des conseils personnalisés. Sous le signe du «fashion chic», découvrez des petites séries, rangées par couleurs, avec des nouveautés chaque semaine, et complétez votre tenue grâce à de nombreux accessoires : sacs, bijoux, bandeaux de tête, ceintures, chapeaux... Passez en cabine dans l'autre pièce, un petit cocon où vous vous sentirez comme à la maison.

Juliette et Marie-Laure sont formées



JACOTE : 109 rue du Général de Gaulle

Tél : 06 10 92 55 34 / Facebook / Instagram

Le lundi et le mercredi de 13h30 à 18h30, le mardi et le jeudi de 10h30 à 13h30 et de 14h30 à 18h30, le vendredi de 10h30 à 18h30 et le samedi de 10h30 à 13h et de 14h à 18h30.

en morphologie et colorimétrie. N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour un coaching personnalisé et un bon moment entre filles !

Retrouvez les nouveautés sur la page

Facebook Jacote boutique. Et si vous repérez un article et que vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer, vous pouvez vous le faire envoyer.

L'ORANGERIE A FAIT PEAU NEUVE !

Le restaurant métamorphosé après 2 mois de travaux



À La Madeleine, «L'Orangerie» c'est un peu une institution. C'est en 1993 qu'Olivier Lenoble en reprend les rennes. Après plus de 25 ans dans le même environnement une petite cure de jouvence s'imposait. «J'ai la

chance de faire ce que j'aime, j'avais envie de le faire dans un environnement qui me ressemblait davantage» explique Olivier. «La configuration du restaurant rendait aussi l'accès difficile voire impossible aux personnes plus

âgées ou à mobilité réduite. Ça me faisait mal au cœur».

Le projet de rénovation a muri pendant 2 ans, le temps de faire les bons choix, de trouver les bons architectes et les différentes entreprises (locales uniquement).

À L'Orangerie, rien n'a changé : Olivier officie toujours en cuisine en compagnie de Sidiki, Doris est toujours en salle, assistée par 3 apprentis, la carte est la même avec sa formule express du midi, la formule découverte ou l'humeur du chef, même le nom est toujours le même ! Et pourtant, dès la porte d'entrée, vous ne reconnaîtrez plus rien ! Après 2 mois de travaux et près de 7 bennes remplies, L'Orangerie a complètement fait peau neuve. Le nouveau restaurant affiche une salle élégante et confortable de 48 couverts. «Je

voulais que les gens s'y sentent bien» confie Olivier qui réfléchit déjà à créer une ambiance plus tamisée pour le soir. Depuis la réouverture le 31 août dernier, Olivier fourmille d'ailleurs de projets : une terrasse pour cet été, un étage privatisable pour vos réunions familiales ou pour y proposer des animations thématiques...

Et pour le plus grand bonheur du restaurant, L'Orangerie est désormais accessible à tous. Il a d'ailleurs bénéficié de la subvention municipale en faveur de l'accessibilité.

L'ORANGERIE : 153, rue du Général de Gaulle - Tél : 03 20 55 57 41 - Facebook. Du lundi au dimanche sauf les lundi, mercredi et dimanche soirs. Avec votre carte Avantages : 10% de remise sur menus et carte (hors boissons) !

ZENTYKA : toujours zen avec Katy !

«Au collègue, je rongais mes ongles» se souvient Katy Hecquet. «Un jour, à la cantine, j'ai vu passer une grande avec des ongles rouges, magnifiques... C'est ce jour là que j'ai décidé d'en prendre soin !».

Aujourd'hui, Katy prend aussi soin des vôtres ! Il y a 7 ans, elle décide en effet de changer de carrière, autant pour exercer sa passion de toujours pour l'onglerie que pour mettre en adéquation sa vie professionnelle et familiale. Katy commence donc par suivre une formation de prothésiste ongulaire de 8 semaines et se spécialise en nail art. Soutenue et encouragée par toute sa famille, elle passera ensuite son CAP d'esthétique en candidate libre.



ZENTYKA : 194 rue du Général de Gaulle - Tél : 06 42 43 91 72
Site internet en cours de construction. Facebook Zentyka.
Avec ou sans RDV, du mardi au samedi de 10h à 19h (jusqu'à 20h uniquement sur RDV).

C'est le 21 mai dernier que Zentyka, véritable bulle dédiée à votre bien-être, ouvre ses portes au sein du complexe Zénaï (centre de flottaison et énergéticiens/magnétiseurs).

Manucure, pédicure, onglerie, soins visage, épilations, maquillage, modelages..., Katy est à votre écoute et met de l'amour et de la bienveillance dans chacun de ses gestes. Elle vous transmettra sa bonne humeur naturelle et ses ondes positives afin que vous repartiez rempli de «good vibes*» (*bonnes vibrations) !

N'hésitez pas à vous rendre sur la page Facebook Zentyka pour découvrir les offres du moment !



JE RECHERCHE UN EMPLOI, UN STAGE, UN APPRENTISSAGE, UN JOB :

- 1 - Je crée mon CV par compétences ou par aptitudes en 5 étapes (sur ordinateur, smartphone ou tablette),
- 2 - Le nombre de recruteurs potentiels s'affiche,
- 3 - La portail envoie mon CV en candidatures spontanées aux entreprises ciblées (300 envois gratuits par an).

Demandeurs d'emploi et entreprises : MON PORTAIL EMPLOI

Afin de faciliter l'interaction entre l'offre et la demande, la Ville propose de mettre en relation les demandeurs d'emploi et les recruteurs par le biais du portail emploi lancé cet été.

Ce service, entièrement gratuit, a le double objectif de :

- faciliter la recherche d'emploi en mettant à la disposition des demandeurs un outil simple pour la création de CV qui sera ensuite adressé aux employeurs potentiels.
- d'offrir aux entreprises un service personnalisé et ciblé en fonction de

leurs besoins grâce à la CVthèque et à la réception de candidatures ciblées uniquement.

Le portail emploi proposé par la Ville de La Madeleine a pour objectif principal de faciliter la mise en relation entre demandeurs et chercheurs. Aujourd'hui en France, un emploi sur deux est pourvu par candidature spontanée. Alors, ne perdez pas de temps, connectez-vous et créez votre espace !

emploi.ville-lamadeleine.fr

L'AVANTAGE, c'est ma carte Avantages !



10% sur votre forfait coiffure, 15% sur votre man-teau pour l'hiver, 10% sur votre addition, 30% sur

votre manucure ou encore 10% sur votre contrôle technique, votre carte avantages vous fait bénéficier d'offres exclusives dans plus de 60 commerces madeleinois, y compris sur le marché (la carte Avantages ne remplace pas la carte de fidélité, propre à chaque commerce).

Vous reconnaîtrez les commerces participants grâce à l'autocollant apposé sur leurs vitrines. Retrouvez aussi la liste des commerces et leur géolocalisation sur la carte interactive du site internet de la Ville avec les avantages proposés.

Vous n'avez pas reçu votre carte ? N'hésitez pas à vous rapprocher du service commerce de la mairie. Sur présentation d'un justificatif de domicile et en complétant une attestation sur l'honneur de non-réception ou de perte de la carte avantages, une carte vous sera remise (1 carte par foyer).

Pour tous renseignements :
Service commerce au 03 20 12 79 73
service-commerce@ville-lamadeleine.fr

ON A AIMÉ



1



2



3



4



5

1 à 8 Autour du thème «Voyages et pays imaginaires», la Nuit des Bibliothèques a rencontré un large public. Ateliers, jeux vidéo, expositions, projection et percussions latines ont transformé la Médiathèque en véritable Eldorado.

L'exposition «Cumulo Imaginarius» (photo 6 et 8), réalisée avec la plasticienne Camille Blondel, ainsi que les textes imaginés à l'occasion des ateliers de Blandine Aubin, sont visibles jusqu'au 30 novembre à la Médiathèque. Ne manquez pas cette installation onirique.



6



7



8



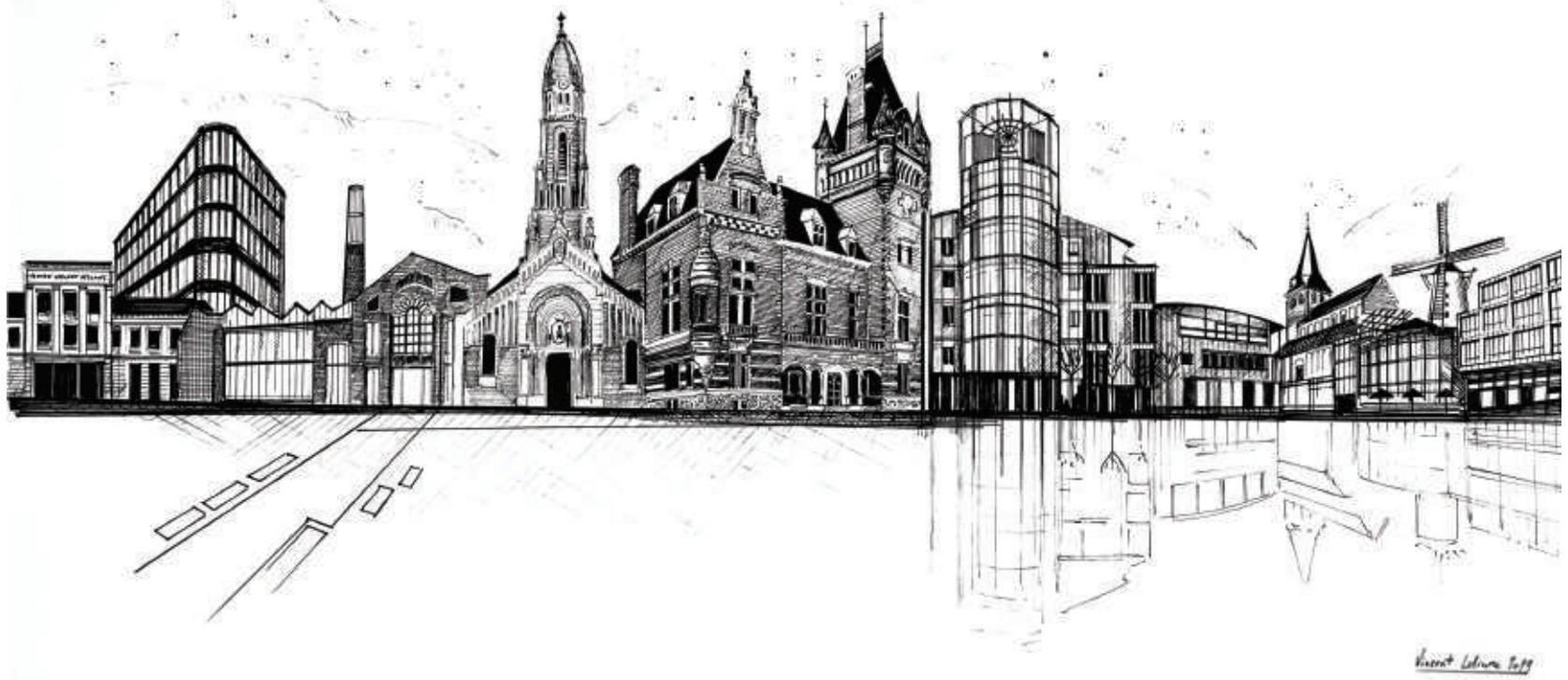
9

9 Dans le cadre des «Rencontres de la Petite Enfance», une conférence animée par André Stern, était proposée aux parents soucieux de comprendre la «capacité d'enthousiasme» de leurs enfants. Ces derniers éprouvent une poussée d'enthousiasme toutes les 3 minutes environ a expliqué le conférencier qui a invité les participants à devenir des «semeurs d'enthousiasme» !

10 Dans le cadre du 30^{ème} anniversaire du jumelage avec Kaarst (cf page 10), La Madeleine a offert à sa ville jumelle cette superbe œuvre graphique de l'artiste madeleinois Vincent Lelièvre. On y retrouve les bâtiments de nos deux villes et notamment côté madeleinois : l'Hôtel de Ville, l'église Sainte Marie Madeleine, la Chaufferie, la Médiathèque et l'immeuble Euralliance dans le quartier du Romarin.

Visitez la «galerie habitée» de Vincent Lelièvre située à La Madeleine : www.vincentlelievre.com

11 à 13 La transformation de la Chaufferie se poursuit. L'extérieur est quasiment achevé avec notamment le remplacement des 17 fenêtres à l'identique, le rejointement de la façade qui a retrouvé son cachet d'antan, la création de la verrière qui accueillera le bar (photo 12)... Les aménagements intérieurs vont pouvoir démarrer : installation de la scène (photo 11 prise depuis la future scène), du mobilier... Bientôt ouverture de la maison POC, ville collaborative. Plus d'infos : www.ville-lamadeleine.fr



Kunst Lokaal 199



11



12



13

25



1



2

1 et 2 Sur l'un des murs de l'usine Fichaux, rue Saint Charles, une fresque haute en couleurs est en train de prendre forme.

Avec l'association «Epsilon», les jeunes du Centre Moulin Ados se sont initiés au graff durant les vacances d'automne.

Retour dans notre prochaine édition.



3

3 à 5 Le conseil municipal a voté un nouveau Plan de Déplacements Doux - cf notre dossier en page 4. Dans ce cadre, elle encourage aussi les agents municipaux à utiliser des modes de déplacements doux. Vélos, trottinettes et trottinettes électriques sont ainsi à disposition des agents, à la mairie, aux services techniques et à la Médiathèque, pour leurs déplacements professionnels sur la commune. Récemment, à l'occasion d'une pause méridienne, les agents ont été invités à tester ces engins sous la halle de la place du marché (photo 5).

Motivés, les agents ont aussi participé au Challenge Mobilité Hauts-de-France et ont remporté le Prix dans la catégorie «Modes actifs» grâce à l'utilisation de transports alternatifs à la voiture pendant la période du défi (photo 3 : prix remis à Justin Longuenesse, adjoint à la Mobilité).

La Police Municipale est également équipée de vélos électriques et traditionnels à destination principalement des agents de surveillance (photo 4).



4



5



6 à 13 Flippers, baby-foot, jeux en bois, air-hockey... la journée du jeu a réuni de nombreux amateurs à l'Espace Malraux. Bonne humeur, échanges et convivialité étaient au rendez-vous de cette journée festive !



14 et 15 La 10^{ème} édition des Intervilles seniors s'est cette année disputée à Saint André. L'équipe madeleinoise, composée de 12 joueurs et encouragée par de nombreux supporters qui avaient fait le déplacement, a enchaîné les épreuves : quizz musical, jeu des anneaux, Fa si la chanter, jeu de fléchettes, molkky... Les Madeleinois sont montés sur la 2^{nde} marche du podium, comme l'année dernière. Rendez-vous l'année prochaine à Quesnoy-sur-Deûle pour peut-être décrocher le titre !



16 Le Syndicat d'Initiative a offert, comme chaque année, une sortie aux résidents des maisons de retraite madeleinoises. Ici, à l'issue de leur parcours dans l'ancien Mongy, avec l'association Amitram de Wambrechies, les seniors ont pu partager leur ressenti autour d'un bon goûter.

1



2



3

1 à 3 C'est à l'occasion de la cérémonie d'accueil des nouveaux madeleinois (cf p.13) que les lauréats du concours de déguisements, proposé lors du dernier Quartier Libre sur le Grand Boulevard, ont été dévoilés. Félicitations à Arthur, notre jeune super héros (photo 2), et à Clément et Gabriel, le papa pingouin et son fils (photo 3).

Bravo aussi à Paul, Emma, Julien, Virginie, Louise, Jade et Jeanne pour leur participation. Tous ont été récompensés par l'UCAP qui, le jour du Quartier Libre, avait sorti la mascotte officielle, Madi, la petite madeleine souriante et gourmande !

4



4 Les 8 et 9 octobre derniers, la boulangerie - pâtisserie - chocolaterie Lesage célébrait son 20^{ème} anniversaire. À cette occasion, des dégustations sucrées et salées étaient proposées. «Bon anniversaire à la maison Lesage, morceau de notre pa(in)trimoine madeleinois, à consommer sans modération !» a signé Monsieur le Maire sur le livre d'or. Des mots immédiatement suivis des gestes !



5 De jolies couleurs d'automne dans toute la ville et sur les maisons aux éléments architecturaux remarquables du Grand Boulevard.

6 à 8

C'est une tradition madeleinoise que nos aînés attendent chaque année avec beaucoup d'impatience : le repas dansant au restaurant scolaire. Un temps de convivialité, de gourmandise et de déhanchements sur le dance floor, dans le cadre également de la Semaine Bleue.



6



7



8

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 27 juin 2014 modifié par les Conseils Municipaux des 30 mars 2015 et 3 juin 2016.

EXPRESSION LIBRE

“VIVE LA MADELEINE !”

SOUTIEN INATTENDU

La presse locale s'est récemment faite l'écho du soutien public apporté à notre action par l'ancienne fête de liste de la gauche plurielle et écologiste aux élections municipales de 2008, qui fut aussi candidat en 2014.

Un soutien inattendu qui démontre que le bon sens et le pragmatisme n'ont pas de couleur politique. « Les soutiens se comptent et ne se trient pas », aimait à rappeler l'ancien président de la République, Jacques Chirac.

ON N'A PAS TOUS LES JOURS 30 ANS

30 ans, c'est l'âge du jumelage entre notre commune et la ville allemande de Kaarst en Rhénanie Westphalie.

A l'occasion de ces noces de perles fêtées à La Madeleine, Monsieur le Maire a souhaité que notre jumelage franco-allemand s'investisse à l'avenir sur les sujets de l'environnement, de l'enseignement et de l'Europe.

BON PLAN (1)

La majorité municipale est fière de présenter au prochain Conseil municipal du 16 octobre, un nouveau Plan de Déplacements Doux qui relèvera, pour la Ville et ses habitants, de nouveaux défis en

matière de mutation des déplacements du quotidien.

Que de chemin parcouru en 10 ans, depuis l'entrée en application du premier Plan, porté à l'origine par notre regretté collègue et ami Guy SARELS. De nombreux sauts qualitatifs et quantitatifs ont en effet été réalisés durant cette période. Ce nouveau Plan prévoit notamment l'accompagnement financier des Madeleinois et des Madeleinoises dans l'achat de moyens de déplacements doux, où rien n'a été oublié dans un large éventail.

A ces aides financières, s'ajoutent aussi des mesures concernant l'espace public, en matière de facilitation de la circulation des moyens doux sur les différents axes de la ville.

Loin des incantations ou des lamentations, notre majorité choisit, ici aussi, d'être dans la mobilisation et dans l'action.

BON PLAN (2)

Le conseil municipal du 16 octobre sera aussi l'occasion de décliner concrètement le plan local de lutte contre la pollution aux particules fines adopté au conseil municipal de juin.

Ainsi, des aides financières municipales accompagneront les Madeleinois qui sou-

haitent convertir leur voiture au bio-éthanol (en complément de l'aide régionale) ou procéder à son éco-entretien (pour les véhicules 4 et 5).

Le coût de la carte-résident en zone bleue sera quant à lui divisé par deux pour les véhicules « propres ».

Autant de mesures concrètes pour lutter contre la pollution générée par la voiture qui reste aussi pour certains de nos concitoyens un mode contraint de déplacement.

UN COUP D'ARRÊT(É) AU PROTOXYDE D'AZOTE

On ne compte plus aujourd'hui le nombre de communes qui ont emboîté le pas à La Madeleine, en prenant, à leur tour, un arrêté municipal visant à interdire la vente et la consommation aux mineurs du protoxyde d'azote. Une nouvelle fois, La Madeleine fait figure de pionnière en matière de sécurité mais aussi de santé publiques. Et même si certains Maires voisins, en proie à leurs propres hésitations sur le sujet, ont bien tenté de pointer le soi-disant caractère illégal de l'arrêté madeleinois, il n'en est rien !

Les forces de Police appliquent bien, sur le territoire de la commune, une décision qui a franchi sans encombre le contrôle

de légalité, et qui apporte déjà des résultats probants sur le terrain en matière de protection de la jeunesse.

MARCHE DURABLE ET SOLIDAIRE

Notre marché madeleinois connaît une réputation d'excellence qui dépasse de loin les frontières de la commune et qui n'est pas limitée à la qualité de l'offre commerciale et commerçante.

L'excellence du marché madeleinois, c'est aussi une excellence que l'on peut décliner sous l'angle environnemental, avec des mesures en faveur du tri et du recyclage, et sous l'angle de la solidarité avec l'exploitation par le magasin solidaire des marchandises comestibles invendues sur le marché.

“Vive La Madeleine !”
Groupe des élus
de la Majorité Municipale
vivellamadeleine@gmail.com

«ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CHACUN»

Nous avons participé toutes deux aux festivités qui ont marqué le 30e anniversaire du jumelage entre Kaarst (Allemagne) et La Madeleine. Ces moments d'échanges sont importants : un arbre a été planté dans les jardins de la Médiathèque avec de la terre de nos deux villes.

La MEL a voté vendredi 11 octobre la gratuité des transports lors des pics de pollution. C'est un premier pas qu'il faut saluer mais il en faudra d'autres pour permettre aux ha-

bitants de cette ville de se déplacer en payant et en polluant moins.

De nombreux habitants sont inquiets de l'avenir du marché durant les travaux de la place. Il faudrait les rassurer.

«Ensemble pour l'avenir de chacun» - Virginie COLIN et Michèle OLIVIER

«LA MADELEINE, UNE NOUVELLE ÈRE, UN NOUVEL AIR»

Salle comble à l'espace Dufour mardi 8 octobre pour la présentation du collectif « La Madeleine nouvelle » à notre invitation. L'intérêt des habitants pour améliorer leur cadre de vie se confirme. Les avis et témoignages de nombreux madeleinois présents dans la salle ne collent pas à la ville radieuse et idéale telle que décrite dans le magazine municipal. Densité urbaine, trafic, pollution, uniformité, autocratie, paternalisme et pa-

tronage, est-ce ce que nous voulons ? Une ville verte, apaisée, vivante, ouverte, diverse, émancipée est possible. Vite, La Madeleine, respire, et libère-toi !.

“La Madeleine, une nouvelle ère, un nouvel air” - Pascal MOSBAH

Texte non remis

Jasmine MENNEVEUX-AMICE

Texte non remis

«LA MADELEINE FIRST !»

“La Madeleine First !”
M. LEGRIS Claude
claudel.legris@gmail.com

INFOS PRATIQUES

BIENTÔT 16 ANS, JE PENSE AU RECENSEMENT

Pour se faire recenser, les jeunes Madeleinois sont invités à se présenter à la mairie, munis de leur pièce d'identité et du livret de famille, dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. Ils recevront alors une attestation de recensement à conserver précieusement. Celle-ci sera réclamée pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée...). Les jeunes Madeleinois seront ensuite convoqués à la journée de Défense et de Citoyenneté avant leur 18 ans. Enfin, les données issues du recensement faciliteront l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Rens. au 03 20 12 79 77



Monoxyde de carbone, ADOPTEZ LES BONS GESTES...

Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone.

Adoptez les bons gestes et appliquez les règles de sécurité relatives au fonctionnement des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne.

Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient de :

> avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production

d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié,

> tous les jours, aérer au moins dix minutes, ne jamais boucher les entrées et sorties d'air,

> respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu,

> ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage: cuisinière, brasero, barbecue...

inpes.santepubliquefrance.fr

TOUT SAVOIR SUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

LES DÉCHETS MÉNAGERS

La Métropole Européenne de Lille (MEL) organise les collectes et confie le ramassage à une société privée : Esterra.

Le territoire madeleinois est soumis au tri sélectif avec un double système de ramassage hebdomadaire.

LES DÉCHETS NON RECYCLABLES

Quels déchets ?

Plastiques (barquettes, films, sacs, pots de yaourt), déchets alimentaires, couches-culottes, polystyrène (barquettes, morceaux), vaisselle cassée...

Quel contenant ?

Bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs.

Jours de collecte ?

Le mardi et vendredi matin (à partir de 6h) pour l'ensemble de la commune, hormis pour la rue Saint-Pierre (jeudi à partir de 12h30).

LES DÉCHETS RECYCLABLES

Quels déchets ?

Plastiques (bouteilles et flacons transparent et opaque), métal (boîtes de conserve en acier, cannettes et barquettes en aluminium, aérosols, briques de boisson), verre (bouteilles et bocaux), papiers (journaux, magazines, cartons, publicités, boîtes en carton).

Quel contenant ?

Bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses.

Jours de collecte ?

Le mardi matin (à partir de 6h) pour l'ensemble de la commune, hormis pour la rue Saint-Pierre (jeudi à partir de 12h30).

LES MODALITÉS

Attention, en dehors des jours de collecte, les bacs et sacs plastiques ne doivent pas demeurer sur la voie publique.

Les récipients de collecte doivent être sortis fermés, au plus tôt la veille au soir à 20 heures, lorsque l'heure de collecte est antérieure à 9 heures. Les récipients de collecte doivent être rentrés dès la fin de la collecte, au plus tard, le jour même avant 20 heures.

Les poubelles de tri sélectif et sacs réglementaires sont distribués gratuitement aux particuliers. En cas de casse ou de vol de containers, appelez SULO (anciennement Plastic Omnium) au 0800 152 337 (appel gratuit depuis un poste fixe) Retrouvez le détail des jours de collecte et des informations pratiques sur www.ville-lamadeleine.fr ou www.esterra.fr

Pour tous renseignements ou problèmes de collecte :
Métropole Européenne de Lille :
0 800 711 771 (numéro vert) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES :

Joséphine YVART, le 01/09 - Suzanne HULLEBROUCK, le 02/09 - Charlie GLASER, le 06/09 - Raphaël VANDENBUSSCHE, le 09/09 - Jeanne COMMANDÉ, le 16/09 - Melina HOURRIER, le 16/09 - Céleste AUXENT DE MORAES, le 21/09 - Martin FATZ, le 21/09 - Nathan KOESTEN, le 24/09.

LES MARIAGES :

Mélanie LESAGE et Franck DE GRAEVE, le 06/09 - Claire ANTONI et SARTHOU Bertrand, le 09/09 - Emilie BOUT et Sid Ali BENTIFRAOUINE, le 11/09 - Alice DECOCQ et Fabien ROBERT, le 14/09 - Sandra DESPREAUX et Alexandre PERICHART, le 27/09.

LES DÉCÈS :

Gérard DELHAU, le 05/09 - Edmilson TAVARES DE HORTA, le 07/09 - Nicole DELTOUR, le 07/09 - Thérèse VENNIN, le 07/09 - Philippe TENEUR, le 09/09 - Francis CALLENS, le 17/09 - Fabrice MILLE, le 19/09 - Martine LEVEUGLE, le 19/09 - Jany ANDRÉ, le 20/09 - Nicole MANCEAU, le 22/09 - Paule CARETTE, le 25/09 - Annie DE JONCKEERE, le 26/09.



IMMOCLEF •
La clef de votre foyer

**ESTIMATION
GRATUITE**

78, rue Georges Pompidou
59110 LA MADELEINE

03.20.63.04.04
www.immoclef.fr



AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN

DMP :
**LE DOSSIER MÉDICAL
QUI GARDE EN MÉMOIRE
TOUTES VOS INFORMATIONS
DE SANTÉ.**

LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ

Simple et sécurisé, le DMP est un carnet de santé numérique qui conserve toutes vos informations de santé : traitements, antécédents, allergies... Il vous permet de les partager avec les professionnels de votre choix, qui pourront ainsi mieux vous soigner.

OUVREZ-VITE LE VÔTRE EN PHARMACIE OU SUR DMP.FR



- LE RÉSEAU IMMOBILIER -



**UN PROJET IMMOBILIER ?
CONTACTEZ-MOI !**

ADEL BOUZEKRI
Conseiller Immobilier Indépendant

lille@immo-reseau.com
07.81.25.89.95

www.immo-reseau.com

ChausSmart®

Le spécialiste des marques confort,
pour marcher d'un pied léger, gai et joli,
jusqu'au petit orteil !



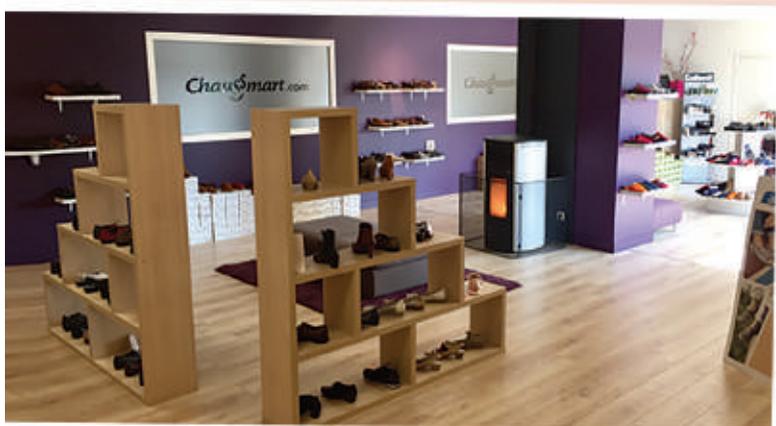
Découvrez nos
marques confort
Mephisto,
Clarks,
Solidus,
Romika,
Ara...

Venez découvrir
nos
Nouveautés
AUTOMNE - HIVER
en magasin !

150 m² dédiés aux meilleures marques
de **chaussures et pantoufles** homme et femme,
chaussures pour pieds sensibles,
grandes largeurs et pointures



Et nos marques
de pantoufles
**La Maison de
l'Espadrille,**
Semelflex,
Florett,
Haflinger...



Nous vous accueillons :
Le lundi de 9h à 17h
Du mardi au vendredi de 9h à 19h
Samedi de 10h30 à 12h30
et de 13h30 à 18h30

32 rue de la Haute Loge
59700 MARCQ-EN-BAROEUL
à 300m de la Poste et 500m de la Mairie
Tél. : 03 61 76 11 25

Commandez sur www.chausmart.com et choisissez le retrait en magasin !



ROMIKA

solidus

FLORETT
germany



MEPHISTO



Clarks

